



SM le Roi félicite la Présidente grecque à l'occasion de la fête nationale de son pays

Page 3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10178

Mardi 26 Mars 2024

Gouvernement et centrales syndicales reprennent langue sur fond de tensions sociales

Droit de grève, Code du travail, système de retraite...
Autant de sujets ardu



Regragui appelé à affûter les réglages face à la Mauritanie
Epreuve galloise pour les U23

Page 24



Page 3

Les séquestrés des camps de la honte vivent la misère
Ghali, le sénile, s'offre une jeune Sahraouie

Page 3

Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

La société civile appelle à l'adoption d'une loi contre toutes les formes de ségrégation

Actualité



« L'adoption d'une loi spécifique contre toutes les formes de discrimination raciale, l'ouverture d'un débat approfondi sur les questions de discrimination et l'importance de la coordination des actions pour lutter contre toutes les formes de discrimination », telles sont les revendications d'une certaine composante de la société civile nationale à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Racist-friendly

Pour la plateforme Papiers pour tous, le Maroc fait face à une « nouvelle réalité » marquée par « l'accroissement alarmant des discours de haine et des propos et contenus racistes en ligne, en particulier à l'encontre des résidents étrangers subsahariens ainsi que des citoyens marocains noirs ». Pis, l'ONG redoute « un basculement vers une société « racist-friendly » qui normalise avec les discours racistes et haineux, encourage les dérives discriminatoires et adopte une attitude passive, voire indifférente, vis-à-vis des campagnes de lynchage, de dénigrement et d'incitation à la haine raciale et à la xénophobie », précise un communiqué de l'ONG.

En outre, Papiers pour tous a saisi l'occasion de la célébration de cette Journée internationale pour déplorer le fait que « le Maroc ait mis en veilleuse la SNIA, démantelé le ministère chargé des Affaires de la migration et adopté une politique de cabotage au lieu d'oser traiter le fond du problème. Elle a également souligné le retard enregistré au niveau de l'adoption des lois sur l'asile et la migration ainsi que la mise à l'écart des composantes actives de la société civile, abandonnées au diktat des bail-

leurs de fonds ».

Papiers pour tous pointe aussi « la responsabilité de l'UE pour avoir imposé l'externalisation de la surveillance de ses frontières méridionales à des pays de la rive sud de la Méditerranée, dont le Maroc, que son silence vis-à-vis des violations des droits des migrants sur ses frontières ».

De son côté, GADEM a tenu à rappeler « l'existence de discriminations envers certaines personnes étrangères malgré les efforts déployés par le Maroc. En effet, ces discriminations persistent voire se renforcent dans certaines régions et contextes. Les personnes noires non ressortissantes marocaines sont particulièrement touchées en raison de leur couleur de peau et de leur origine nationale ou ethnique, qu'elle soit réelle ou présumée. La criminalisation du statut des personnes étrangères en situation administrative irrégulière demeure un obstacle majeur à l'accès aux droits fondamentaux ».

GADEM a également mis en lumière « les formes de discrimination, légitimées dans le Code de la famille, à l'encontre de certaines catégories de populations au Maroc, notamment les femmes, en première ligne, qui subissent des discriminations renforcées si elles sont étrangères, non musulmanes et a fortiori, en situation administrative irrégulière. Cette combinaison de critères renforce les discriminations subies et touche particulièrement les populations étrangères au Maroc qui devraient pourtant bénéficier d'un accès équitable aux droits fondamentaux, tels qu'ils sont reconnus dans les engagements internationaux du Maroc ».

Un communiqué de l'ONG publié à l'occasion de cette journée, a ajouté que « certaines formes de discrimination sont pourtant communes, impactant autant les

femmes marocaines qu'étrangères, et pourraient soutenir des convergences dans les appels aux réformes. Le Code de la famille prive, en effet, les femmes musulmanes de la possibilité d'épouser un homme non musulman, portant ainsi clairement atteinte à l'égalité matrimoniale et au droit de choisir librement son conjoint. Cette disposition est même amenée à s'appliquer aux femmes réfugiées, prises en charge par ce Code, a fortiori en l'absence de procédure de mariage civil ».

Approche intersectionnelle

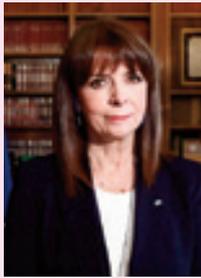
Pour faire face à cette réalité, Papiers pour tous appelle « à adopter, dans les meilleurs délais, une loi spécifique contre toutes les formes de discrimination raciale à l'instar des autres pays du Maghreb, avec des procédures claires, simplifiées et sans frais ; à intensifier les efforts de sensibilisation et d'éducation pour promouvoir le concept du vivre-ensemble, notamment dans les manuels scolaires et les médias ; à inclure, à part entière, les questions des discriminations raciales dans les attributions de l'Autorité pour la parité et la lutte contre toutes les formes de discrimination (APALD) ; à prendre en compte les récentes recommandations du Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale ; à adopter dans les meilleurs délais la loi sur l'asile et celle sur l'immigration et à lancer une réflexion sur l'organisation d'assises de la migration ». Pour sa part, GADEM a tenu à démontrer « l'importance d'une approche intersectionnelle pour lutter effectivement contre toutes les formes de discrimination et comme outil efficace pour inclure toutes les populations résidant sur le territoire national dans les lois, programmes et plans

d'action du gouvernement, en particulier les populations non ressortissantes marocaines qui subissent une combinaison complexe de différentes formes de discrimination ».

Par une approche intersectionnelle, l'ONG entend « l'interaction entre différents critères qui peuvent constituer des discriminations, tels que le genre, la race, la classe sociale, le handicap, etc, et auxquels des individus ou groupes peuvent être confrontés simultanément. Cette approche permet de mieux comprendre les dynamiques sociales et les rapports de pouvoir qui sous-tendent les inégalités, et d'assurer une démarche plus inclusive et juste dans la lutte contre les discriminations et la promotion de la justice sociale. Elle vise ainsi à faire progresser les questions de droits en général, tant pour les personnes étrangères que marocaines », précise le communiqué. Et d'expliquer : « Cette question se pose avec d'autant plus d'acuité dans un contexte législatif dynamique marqué par l'ouverture de plusieurs chantiers de réformes importantes, notamment les Codes de procédure civile et de procédure pénale, les peines alternatives à la prison, et le Code de la famille. Ces textes législatifs visent à harmoniser la législation nationale avec les engagements internationaux du Maroc et avec sa Constitution. Ils soulèvent également la question de l'effectivité des droits de toute personne résidant sur le territoire marocain, conformément au principe constitutionnel de non-discrimination ».

Et de conclure que « cette analyse intersectionnelle souligne la nécessité d'ouvrir un débat approfondi sur les questions de discrimination, et l'importance de la coordination des actions pour lutter contre toutes les formes de discrimination ».

Hassan Bentaleb



SM le Roi félicite la Présidente grecque à l'occasion de la fête nationale de son pays

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à la présidente de la République hellénique Mme Ekaterini Sakellaropoulou, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Dans ce message, le Souverain exprime à Mme Sakellaropoulou Ses chaleureuses félicitations et Ses sincères vœux de davantage de progrès et de

prospérité au peuple grec ami. Sa Majesté le Roi saisit cette occasion pour exprimer Sa détermination à continuer à œuvrer de concert avec la présidente grecque en vue de renforcer les relations étroites de coopération unissant les deux pays et englobant les différents domaines d'intérêt commun au service des deux peuples amis.

Gouvernement et centrales syndicales reprennent langue sur fond de tensions sociales

Droit de grève, Code du travail, système de retraite...

Autant de sujets ardu



Un nouveau round du dialogue social entre le gouvernement et les centrales syndicales aura lieu ce mardi 26 mars dans un climat de tension sociale dans plusieurs secteurs.

Plusieurs dossiers importants pourraient figurer à l'ordre du jour de cette séance, notamment le projet de loi organique régissant le droit de grève, la révision du Code du travail et la réforme du système de retraite. Dans son rapport annuel de 2023, Bank Al-Maghrib a mis en garde contre les conséquences du retard accusé dans la mise en œuvre de la réforme de ce système dont les indicateurs de soutenabilité de certaines caisses reculaient considérablement et mena-

çaient l'équilibre des finances publiques. «Ce retard observé dans la finalisation de la réforme des retraites ne fera qu'alourdir son coût et accentuer ainsi les réticences des partenaires sociaux et les difficultés du dialogue social», a souligné la Banque centrale.

À rappeler que le ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, Younes Sekkouri, a annoncé récemment dans une interview à nos confrères de L'Economiste que «le round d'avril du dialogue social devra connaître une issue heureuse pour ce projet important (projet de loi organique régissant le droit de grève)».

Des sources syndicales mettent également

en garde contre l'approbation d'une loi organique régissant le droit de grève qui pourrait porter atteinte au droit des travailleurs de protester en défense de leurs revendications légitimes. Elles craignent également que le gouvernement recoure au relèvement de l'âge de départ à la retraite pour résoudre la crise du système de retraite.

Un autre sujet brûlant constitue la principale préoccupation des centrales syndicales, à savoir l'augmentation des salaires et la réduction de l'impôt général sur le revenu, d'autant que le pouvoir d'achat des salariés a été énormément écorné ces dernières années à cause de l'inflation galopante et, partant, ils ont le plus grand mal à

faire face à la hausse vertigineuse des prix. Les centrales syndicales revendiquent une augmentation générale et effective des salaires dans les secteurs public et privé afin de faire face à cette situation sociale difficile.

Alors que le gouvernement entame aujourd'hui un round du dialogue social, plusieurs départements du secteur public sont en ébullition.

A titre d'exemple, une grève aura lieu le mardi, mercredi et jeudi 26, 27 et 28 mars, et sera organisée par une coordination des syndicats des collectivités territoriales et de la gestion déléguée (syndicats affiliés à la FDT, l'UMT, la CDT, l'UGTM). Cette coordination revendique la création et l'activation des commissions provinciales des litiges liés aux ressources humaines et l'augmentation des salaires d'au moins 2.000 dirhams nets par mois.

La semaine dernière et pendant deux jours, les activités des tribunaux marocains ont été suspendues. Cette paralysie était due à une grève de 48 heures décidée par les membres du Syndicat démocratique de la justice (SDJ). L'objectif de cette action était de contraindre le gouvernement à assumer ses responsabilités et à honorer ses engagements pris lors des négociations du dialogue social.

Le taux de réussite du débrayage a atteint plus de 90% dans les tribunaux du Royaume, notamment à Tanger, Taza, Ouarzazate, Meknès, Inezgane. «La grève a connu un franc succès. On a enregistré des taux élevés dans tous les tribunaux du Maroc, mis complètement à l'arrêt. Des dossiers ont été suspendus et des séances ajournées», a affirmé Youssef Aidi, secrétaire général du SDJ, dans une déclaration à Libé, précisant que «le taux le plus faible (70%) a été enregistré à Rabat».

Mourad Tabet

Les séquestrés des camps de la honte vivent la misère

Ghali, le sénile, s'offre une jeune Sahraouie

Au moment où des milliers de séquestrés dans les camps de la honte souffrent de famine, de soif et des suites de la guerre des gangs, le vieux chef du Polisario célèbre, avec la bénédiction de son ami Tebboune, ses énièmes noces.

En effet, les séquestrés des camps de Tindouf sont confrontés à des problèmes quotidiens et à de grandes difficultés dus au manque des moyens les plus élémen-

taires et au détournement des aides humanitaires par des dirigeants qui ne se soucient guère de leur cas et ne cessent de propager des discours de haine et de violence parmi les jeunes qu'ils cherchent à détourner de l'amère réalité qu'ils vivent.

Le séparatiste en chef vient donc d'épouser une jeune fille de la tribu Rguibat Labouihat au moment où les habitants des camps souffrent de misère et de privation. Ce qui montre que le chef des sépa-

ratistes n'accorde aucun intérêt à leur situation.

Ce mariage a soulevé plus d'une question parmi les séquestrés qui se sentent exploités par des pseudo-dirigeants qui ne leur accordent aucune importance et les utilisent comme un fonds de commerce et comme un moyen d'enrichissement.

Les séquestrés tiennent la bande du Polisario, à la solde du régime algérien, pour responsable de la mort de dizaines de

milliers de Sahraouis dans le seul but de s'enrichir.

Ces noces ont permis aux habitants des camps de prendre conscience de ce qu'ils représentent réellement aux yeux de ceux qui les dirigent. C'est-à-dire rien qu'un moyen pour garnir leurs comptes bancaires, envoyer leurs enfants dans les plus grandes écoles du monde et satisfaire leurs fantasmes aussi cruels qu'obscènes.

Ahmadou El-Katab

A Madrid, une effervescence particulière gagne les mosquées



A Madrid et sa région, l'avènement de Ramadan instaure une ambiance des grands jours dans les mosquées et les centres islamiques, où les fidèles affluent en nombre chaque soir pour accomplir la prière surérogatoire des Tarawih et vivre l'ambiance spirituelle de ce mois sacré.

Moment de retrouvailles, de partage intense et de repas joyeux en soirée, Ramadan est aussi synonyme de spiritualité et de recueillement pour les musulmans de la capitale espagnole, qui se précipitent vers les 140 mosquées de la région madrilène, certains avant même le coucher de soleil pour accomplir la prière d'Al Maghreb et prendre part aux Iftars collectifs, avant d'accomplir les prières d'Al Icha et des tarawih.

Dans les petites villes de la communauté de Madrid à forte présence marocaine, notamment à Fuenlabrada, Parla, Getafe, Leganés et autres, l'ambiance dans les mosquées est la plus proche de ce qui marque le mois sacré au Maroc.

C'est dans ce même cadre que la Fédération de l'Union des mosquées d'Espagne a accueilli à la veille de Ramadan à Madrid une délégation de 28 imams et morchidates, venus du Royaume, spécialement pour officier aux prières et animer des conférences dans les différentes mosquées et

lieux du culte musulman.

Ainsi, avant le coucher du soleil, l'engouement se veut de taille pour les mosquées de la capitale, à l'instar de la mosquée M-30, relevant du centre culturel islamique de Madrid, la mosquée centrale de la capitale dans le quartier Estrecho, ou celles d'Al Sunna ou Al Ouma à Fuenlabrada, où les membres de la communauté marocaine se donnent rendez-vous en masse.

La soif de recréer l'ambiance ramadanesque de leurs origines et de renouer avec la culture et les traditions musulmanes, ils s'en donnent à cœur joie pour remplir les mosquées et s'imprégner du ressenti fraternel qu'ils éprouvent lors de la prière des tarawih, symbole de dévotion et de piété durant le mois sacré.

A 19H00 (heure locale), des jeunes et moins jeunes mettent les bouchées doubles dans un local relevant de la mosquée Al Sunna de Fuenlabrada, dans la banlieue de Madrid, pour que les repas soient prêts à l'heure de la rupture du jeûne.

"Nous offrons des ftours à tous les gens qui se présentent dans notre mosquée", a déclaré à la MAP, Mohamed Kharchich, le responsable du centre culturel islamique.

En préservant ces traditions, "nous voulons surtout renforcer l'attachement des Marocains d'Espagne à leurs racines, leur inculquer les vertus du Ramadan et les sensibi-

liser à la signification spirituelle de ce mois béni et ses bienfaits", a-t-il dit.

Les Iftars collectifs s'ajoutent aux autres activités organisées par le Centre et destinées aux membres de la communauté marocaine en particulier, et musulmane en général, dont l'enseignement de la langue arabe et des préceptes de l'Islam.

C'est le cas aussi de la mosquée Annour, dans la petite commune de Mejorada del Campo, qui offre des Iftars collectifs chaque jour.

"Nous veillons à maintenir ce rituel grâce à la générosité des bienfaiteurs et l'engagement des bénévoles", insiste Taleb Alami, le responsable de la mosquée, qui abrite aussi une école de langue arabe.

En effet, selon des fidèles approchés par la MAP, outre ses fonctions de lieu de culte, la mosquée remplit aussi un rôle social, en s'élevant en un espace de socialisation, dans la mesure où des réseaux de solidarité et de relations privilégiées naissent et se développent, particulièrement le jour du vendredi et durant le mois béni.

Cette dimension de solidarité entre musulmans confirme l'importance symbolique de la mosquée comme espace de convivialité et de solidarité, qui renforce le sentiment d'appartenance à une communauté de valeurs.

Par Khalid El Harrak
(MAP)

L'islam religion d'amour

Au Maroc, l'islam prend toutes ses lettres de noblesse, une religion d'amour et une foi de charité et de bienfaisance. Dans notre Royaume, les trois confessions : le christianisme, le judaïsme et l'islam cohabitent pacifiquement côte à côte depuis des millénaires.

Dans notre Royaume, nous refusons l'exclusion de nos semblables sur la base de la religion et des croyances. Nous rejetons toute forme d'aliénation, de xénophobie, d'extrémisme et de terrorisme.

Nous apprécions beaucoup nos frères chrétiens et juifs. Nous célébrons avec eux leurs fêtes. Leurs fêtes sont les nôtres.

Dans notre Royaume, pays de la liberté du culte, asile pour toute religion et croyance, la majorité musulmane n'est nullement totalitaire mais bien tolérante. Le Royaume de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, commandeur des croyants, tous les croyants musulmans, chrétiens et juifs, est une exception dans son environnement qui tient compte de son contexte géo-historique. L'histoire est là pour témoigner que notre pays est un merveilleux territoire de tolérance où ses habitants refusent les slogans et la surenchère au nom du sacré, pays où l'on prêche l'amour, la tolérance et l'ouverture d'esprit.

Bénies soient vos fêtes chers frères chrétiens. Vos fêtes sont les nôtres.

La foi est une affaire personnelle, la religion ou la confession est un choix individuel soutenu par une conviction libre. Je ne sais alors pourquoi ces islamistes veulent imposer leur conviction à tout l'espace public.

Le monde est en évolution permanente, y compris le monde islamique, aujourd'hui il n'y a plus de place à la suprématie idéologique, ou au contrôle au nom du sacré, alors que, paradoxalement, les islamistes tiennent toujours leur discours récurrent qui ne sert plus à quoi que se soit. Ce que nous proposent les islamistes au niveau politique, social et économique est un modèle obsolète, un modèle qui n'est plus de mise, une régression nette de leurs idées et de leur idéologie.

Personne ne peut s'opposer au changement universel, c'est une volonté qui nous dépasse tous. La vie est bel et bien une dialectique inévitable.

Dans le monde arabe et surtout en Orient, on continue à gouverner au nom du sacré des populations hétérogènes à différents niveaux. C'est vraiment malheureux, alors que tous les peuples du monde entier, et depuis longtemps, vivent dans des Etats nations complètement indépendants du religieux, les peuples arabes sont toujours sous l'emprise des érudits et des barbus.

Par Abdessalam El Moussaoui
(Membre du BP de l'USFP)





Opérations militaires autour d'hôpitaux à Gaza et Khan Younès



L'armée israélienne a poursuivi lundi à Gaza ses opérations militaires autour de deux hôpitaux des villes de Gaza et de Khan Younès où elle indique avoir tué plus de 20 combattants palestiniens au cours des dernières 24 heures.

A l'hôpital al-Chifa de Gaza (nord), le plus grand du territoire palestinien assiégé et dévasté par plus de cinq mois de guerre, l'opération entrait lundi dans son 8e jour, avec un bilan de 170 combattants tués et environ 500 arrestations d'individus "liés au Hamas et au Jihad islamique", selon l'armée israélienne.

A Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza, l'intervention a commencé di-

manche, avec l'arrivée de véhicules blindés dans le quartier d'al-Amal, où se trouvent notamment plusieurs structures hospitalières et un bâtiment du Croissant-Rouge palestinien.

"Plus de 20 combattants ont été éliminés dans le secteur d'al-Amal au cours de la dernière journée, dans des combats rapprochés et des frappes aériennes", et des armes dont des lance-roquettes ont été découvertes, indique l'armée, ajoutant avoir facilité "l'évacuation du secteur de centaines de Gazaouis et interrogé des dizaines de suspects".

Selon le Croissant-Rouge palestinien, les personnes pouvant marcher -- malades hospitalisés et personnes déplacées d'autres régions réfugiées là -- ont été évacuées de l'hôpital al-Amal.

Restaient cependant le personnel médical, neuf patients avec 10 de leurs proches, ainsi qu'une famille de déplacés avec enfants en situation particulière, a recensé dimanche l'organisation de secours, qui a cependant perdu son contact radio avec ses équipes en fin de journée.

Globalement, sur l'ensemble de la bande de Gaza, une cinquantaine de cibles ont été visées par des frappes aériennes sur les dernières 24 heures, dit encore l'armée.

Depuis le début de la guerre contre le Hamas lancée en octobre dans la bande de Gaza, les troupes israéliennes ont mené plusieurs opérations dans et autour d'hôpitaux, où elles expliquent être à la recherche de combattants palestiniens.

L'Unrwa se dit interdite de toute livraison d'aide dans le nord de Gaza

L'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) a annoncé, par la voix de son chef, être désormais formellement interdite par Israël de toute livraison d'aide alimentaire dans le nord de la bande de Gaza.

"En dépit de la tragédie qui se déroule sous nos yeux, les autorités israéliennes ont informé l'ONU du fait qu'elles n'approuveraient plus de convois alimentaires de l'Unrwa dans le nord" du territoire, a annoncé dimanche Philippe Lazzarini sur X, soulignant que l'agence reste "la principale ligne de vie pour les réfugiés palestiniens".

L'agence n'avait dans les faits plus été en mesure de distribuer de l'aide dans ce secteur, où le risque de famine est le plus criant, depuis le 29 janvier, a précisé sa porte-parole Juliette Touma. Elle peut en revanche continuer à le faire dans la partie sud.

"Empêcher l'Unrwa d'apporter de la nourriture, c'est en fait refuser la possibilité de survivre à des gens qui ont faim", a réagi le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, qui a appelé à revoir "urgemment" cette décision.

"L'Unrwa a depuis longtemps renoncé" à participer à "la distribution de l'aide dans le nord de Gaza", a répliqué lundi le Cogat, organisme du ministère de la Défense chargé des affaires civiles palestiniennes, qui assure "travailler avec des organisations humanitaires et d'autres agences de l'ONU pour ouvrir la voie à de grandes quantités d'aide" vers le nord.

"Au cours du mois dernier, plus de 350 camions d'aide alimentaire et autre" ont pu entrer sur le secteur, selon lui.

Après l'attaque de Moscou et à quatre mois des JO

La France en alerte attentat maximale

Après quatre mois des Jeux olympiques, la France est à nouveau en alerte maximale face à la menace d'attentats, dans la foulée de l'attaque de Moscou menée, selon Emmanuel Macron, par une entité jihadiste à l'origine de "plusieurs tentatives" récentes sur le sol français.

Alors qu'il s'apprête à organiser cet événement sportif planétaire à Paris du 26 juillet au 11 août, le gouvernement français, dont la sécurité était déjà une préoccupation majeure, veut montrer qu'il prend la menace au sérieux, tout en rassurant sur sa capacité à la maîtriser.

La police, la gendarmerie et les renseignements français "seront prêts" pour assurer la sécurité des Jeux, a affirmé lundi le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin.

L'exécutif a décidé dimanche soir, à l'issue d'un conseil de défense à l'Élysée, de relever le plan Vigipirate à son niveau maximal, "urgence attentat", un peu plus de deux mois seulement

après l'avoir abaissé d'un cran.

Gabriel Attal a invoqué "la revendication de l'attentat" qui a fait 137 morts vendredi soir dans une salle de concert près de Moscou "par l'État islamique", ainsi que "des menaces qui pèsent" sur la France.

Une attaque qui a rappelé aux Français celles menées en novembre 2015 par des commandos de ce même groupe jihadiste contre le Bataclan, en plein concert, ainsi que contre des terrasses de café parisiennes et le Stade de France, faisant 130 morts au total.

En Russie, c'est la branche afghane de l'organisation, État islamique au Khorassan (EI-K), qui est la première suspecte pour les experts du terrorisme mondial, même si le président russe Vladimir Poutine a lui pointé une responsabilité de l'Ukraine.

Les "informations" dont "disposent" les services de renseignement français comme celles de leurs "principaux partenaires indiquent

en effet que c'est une entité de l'État islamique qui a fomenté cet attentat et l'a mis à exécution", a déclaré lundi le président Macron à son arrivée en Guyane pour une visite de deux jours. Il a mis en garde Moscou contre "toute instrumentalisation" ou tentative "d'utiliser ce contexte pour essayer de le retourner contre l'Ukraine".

L'EI-K "qui est impliqué, semble-t-il, dans cet attentat, avait conduit ces derniers mois plusieurs tentatives sur notre propre sol", a expliqué le chef de l'État devant la presse. "Et donc, compte tenu de ses ramifications et de ses intentions, par mesure de précaution mais avec des éléments crédibles et solides", il a été "décidé de hausser la posture de Vigipirate", qui avait été abaissée en janvier.

Matignon avait évoqué auparavant "plusieurs projets d'attentats récents déjoués dans plusieurs pays d'Europe, dont l'Allemagne et la France". "Cette organisation menace la

France", avait affirmé l'entourage du chef de gouvernement.

À la demande de Gabriel Attal, le secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, placé sous son autorité, a convoqué lundi matin une réunion associant l'ensemble des services de sécurité appelés à adapter leur posture à la suite du relèvement de l'alerte.

Le gouvernement pourrait dans la foulée préciser le dispositif de sécurité.

En octobre, Vigipirate avait déjà été relevé au niveau "urgence attentat" après le meurtre de l'enseignant Dominique Bernard à Arras par un ancien élève radicalisé, et jusqu'à 7.000 soldats de la force Sentinelle avaient été mobilisés.

La Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) réunira de son côté jeudi matin "l'ensemble des acteurs du renseignement" pour "tirer toutes les conséquences de l'attentat de Moscou", a annoncé lundi Gérard Darmanin.



La probabilité d'inactivité des femmes au Maroc atteint 73%

La probabilité d'inactivité des femmes au Maroc atteint un taux de 73%, bien plus élevée que celle des hommes, estimée à 7,5%, révèle le Haut-Commissariat au Plan (HCP) dans une étude intersectionnelle sur la participation des femmes au marché du travail marocain.

Cette disparité est d'autant plus marquée chez les femmes mariées, dont la probabilité d'être inactive atteint 81,9% (3,1% chez les hommes mariés), que chez les jeunes femmes âgées de 25 à 34 ans, avec une probabilité de 79,4% (3,3% pour les jeunes hommes), indique l'étude réalisée dans le cadre du Partenariat d'assistance technique - Mécanisme de déploiement d'experts (PAT-MDE).

Les résultats montrent également que l'implication des femmes et des hommes dans le marché du travail dépend de leur cycle de vie, soulignant des parcours et des défis distincts liés au genre. Pour les femmes, les probabilités d'inactivité prennent la forme d'une courbe en U, où elles tendent à baisser en passant d'une probabilité de 83% pour les plus jeunes (25-26 ans) pour atteindre une probabilité de 72% à l'âge de 43-44 ans, pour ensuite augmenter à 77,6%. Alors que pour les hommes, la probabilité d'inactivité augmente avec l'âge, passant de 5% pour les plus jeunes (25-26 ans) à 24% pour ceux âgés de 57 à 59 ans.

En outre, l'éducation se distingue comme un facteur clé modulant l'inactivité des femmes. Les variations des probabilités entre les niveaux d'éducation sont plus prononcées chez les femmes que chez les hommes. Ainsi, les personnes n'ayant pas de diplôme ont les probabilités d'inactivité les plus élevées, avec des différences importantes entre les hommes (6,8%) et les femmes (80,8%). Cependant, à mesure que le niveau d'éducation augmente, les probabilités d'inactivité baissent significativement de 42 points de pourcentage pour les femmes ayant un diplôme supérieur pour atteindre 38,6%. Pour les hommes, et compte tenu de leur faible niveau, leur probabilité



d'inactivité ne diminue que de 1,7 point de pourcentage.

Par ailleurs, l'examen des probabilités d'inactivité au niveau régional révèle l'impact significatif du contexte géographique et socio-économique sur la participation des femmes au marché du travail.

Contrairement aux hommes qui ont des probabilités d'inactivité ne dépassant pas 8% dans l'ensemble des régions, celles des femmes sont beaucoup plus dispersées. En effet, les femmes de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra sont les plus exposées à

l'inactivité avec une probabilité de 87%. Elle est suivie de près par la région de l'Oriental et Sous-Massa, où les probabilités d'inactivité atteignent respectivement 83% et 82%. À l'opposé, les régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra présentent les probabilités les plus faibles parmi les régions, bien que toujours élevées, atteignant 68%, 70,8% et 74,9%, respectivement.

L'opposition familiale plus accentuée dans la région de l'Oriental qu'au niveau de Casablanca-Settat

Le "refus familial" constitue un frein majeur à la participation des femmes au marché du travail, ressort-il d'une étude intersectionnelle du Haut-Commissariat au Plan (HCP) sur la participation des femmes au marché du travail marocain.

"Malgré les compétences et les qualifications des femmes, elles se heurtent à cette opposition familiale", ont relevé les participantes à cette étude comparative entre les régions de Casablanca-Settat et de l'Oriental, réalisée dans le cadre du Partenariat d'assistance technique - Mé-

canisme de déploiement d'experts (PAT-MDE).

Cette barrière, souvent exprimée par le conjoint, subsiste dans les deux régions même en présence d'un besoin financier explicite, mais elle est plus particulièrement accentuée dans la région de l'Oriental qu'au niveau de Casablanca-Settat, soulignant ainsi la variabilité régionale des attitudes à l'égard de l'emploi féminin.

Les contraintes économiques peuvent détourner et transgresser même momentanément les normes sociales traditionnelles, relève l'étude, notant que, spécifiquement dans la région de Casablanca-Settat, les participantes à l'étude ont souligné qu'une difficulté financière du foyer peut amener à une réévaluation des attitudes vis-à-vis de leur travail. Dans de telles circonstances, le travail des femmes est souvent plus accepté car il devient un recours à une situation particulière.

La perception sociale du travail féminin varie également en fonction de la nature de l'emploi. Les postes au sein de la fonction publique jouissent d'une perception positive et d'une acceptation sociale élevée, favorisant ainsi l'intégration professionnelle des

femmes qui y sont employées.

En revanche, les emplois dans des domaines traditionnellement dit "féminins" tels que l'esthétique, la coiffure ou la couture, font face à des jugements sociaux plus péjoratifs. Cette distinction est particulièrement prononcée dans la région de l'Oriental par rapport à Casablanca-Settat, où les préjugés peuvent varier mais restent présents.

La gestion inégale des responsabilités pèse dans la quête d'autonomie professionnelle

Les femmes participant aux focus groupes ont exprimé également la nécessité d'arbitrer entre leurs multiples rôles, y compris productif, reproductif, et domestique. Elles ont souligné que la gestion inégale des responsabilités domestiques ajoute une couche supplémentaire de difficultés, engendrant une charge mentale conséquente. Ce poids supplémentaire s'avère particulièrement pesant dans le contexte de leur quête d'autonomie professionnelle. Le défi de concilier les exigences du travail professionnel avec celles du foyer est fréquemment mis en avant, notamment par les participantes de Casablanca-Settat. Par contraste, dans l'Oriental, certaines femmes bénéficient d'un soutien familial plus substantiel, en raison notamment de la taille plus importante du ménage, leur permettant ainsi de déléguer ou partager une partie des tâches ménagères et de réduire leur charge mentale.

Cette étude a pour objectif d'identifier les profils multidimensionnels des femmes les plus susceptibles de ne pas participer au marché du travail, en mettant la lumière sur les interactions entre les contraintes individuelles, sociales et contextuelles auxquelles elles sont confrontées.

Elle met également en évidence la complexité des contraintes à la participation des femmes au marché du travail marocain à travers une approche intersectionnelle du genre, combinant des méthodologies de recherche quantitatives et qualitatives.



Le refus familial, un frein majeur à la participation des femmes au marché du travail

Contraction de l'activité de la pêche en février dernier

Au terme des deux premiers mois de 2024, le volume des débarquements de la pêche côtière et artisanale s'est replié de 21,6%, après une hausse de 15,2% un mois plus tôt et de 2,1% l'année précédente, selon la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

« Ce recul est imputable, essentiellement, à la baisse des captures de poissons pélagiques de 34,5%, atténuée par le renforcement de celles des céphalopodes (+16,5%) et des algues (+85,2%) », a indiqué ce département du ministère de l'Économie et des Finances.

Quant aux captures de poissons blancs, elles ont connu une quasi-stagnation (+0,1%), souligne la DEPF dans sa note de conjoncture du mois de mars 2024 (N° 325).

En valeur marchande, ces débarquements ont reculé de 1,6% à fin février 2024, après +18,7% le mois précédent et +1,2% un an auparavant. Ce repli s'explique, notamment, par la diminution de la valeur des débarquements de poissons pélagiques de 7,4%, de crustacés de 18,8% et des poissons blancs de 2,8%, conjuguée à l'augmentation de celles des céphalopodes de 0,7% et des algues de 36,7%.

Agro-industrie : Le résultat net de Unimer recule à 14 MDH en 2023

Le résultat net consolidé du Groupe Unimer s'est établi à 14 millions de dirhams (MDH) au titre de l'exercice 2023, contre 116 MDH lors de l'exercice précédent.

Ce ralentissement s'explique par le retard de la campagne de pêche et la rareté des sardines, entraînant une sous-activité dans les usines de conserves, accentuée par les effets continus de l'inflation sur des intrants stratégiques, indique Unimer dans un communiqué financier.

Ainsi, l'excédent brut d'exploitation s'établit à 99 MDH en 2023, contre 131 MDH lors de l'exercice précédent.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires consolidé réalisé durant l'exercice 2023 enregistre une hausse de 2% par rapport à l'exercice

précédent et s'élève à 1,39 milliard de dirhams (MMDH).

Cette croissance est le résultat de l'augmentation des volumes de ventes des filiales industrielles et commerciales du Groupe, principalement dans les activités de semi-conserves.

Sur le plan des perspectives pour 2024, le Groupe Unimer reste confiant dans l'amélioration de ses performances et prévoit de consolider son développement et de saisir de nouvelles opportunités pour atteindre ses objectifs de croissance.

En termes de dividendes, le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale de distribuer un dividende de 1 dirham par action.

El Jadida: Impact positif des récentes précipitations sur les cultures printanières et les pâturages

Les précipitations enregistrées ces dernières semaines ont eu un impact positif sur les cultures printanières et les pâturages au niveau de la province d'El Jadida.

Ces précipitations ont été bénéfiques pour les agriculteurs et les éleveurs de bétail de la province, qui ont exprimé leur satisfaction quant à leur impact positif sur les cultures printanières (orge, betteraves sucrières, légumes et arbres fruitiers) et les cultures fourragères, contribuant ainsi à réduire les prix des aliments pour animaux.

A ce titre, le chef de l'arrondissement du développement agricole à Ouled Frej, Fathallah Fennich, a indiqué, dans une déclaration à la MAP, que les récentes précipitations qu'a connues la commune de Chaibate relevant du territoire de l'arrondissement, ont eu un impact positif sur les cultures printanières et les arbres fruitiers (figuiers, oliviers et raisins de Doukkala), ainsi que sur les légumes (brocoli et pommes de terre), les pâturages et la production animale.

Il a également souligné que ces pluies ont eu des retombées positives sur la nappe phréatique, contribuant à soulager les agriculteurs en réduisant le temps d'irrigation, en particulier pour les betteraves sucrières, le maïs fourrager et les légumes, et en réduisant le coût des aliments pour animaux grâce à la récupération de la végétation et à la disponibilité de fourrage pour le bétail.

Dans le même contexte, M. Fennich a fait savoir que les précipitations dans la région ont varié entre 15 et 20 mm, avec des différences enregistrées entre les provinces et à l'intérieur de chaque



province.

Dans une déclaration similaire, Mahfoud Habibi, technicien chargé du suivi d'une exploitation agricole à la commune rurale de Chaibate, spécialisée dans la production de brocoli, a affirmé que les pluies enregistrées au cours des derniers jours ont été très bénéfiques et ont permis de soulager les agriculteurs en les dispensant d'irriguer leurs terres pendant au moins une semaine.

A noter que la région de Casa-

blanca-Settat a connu une disparité en termes de précipitations. Les statistiques de l'Office régional de mise en valeur agricole des Doukkala (ORMVA) soulignent, à ce titre, que les précipitations enregistrées au niveau de la région ont atteint 134 mm jusqu'au 14 mars courant, soit une baisse de 35% par rapport à la même période de la saison dernière (206) et de 53% par rapport à une saison agricole normale (284 mm).

Les précipitations enregistrées

dans les territoires relevant de l'ORMVA des Doukkala jusqu'au 14 mars ont atteint 92 mm, soit une diminution de 32% par rapport à la saison précédente et de 66% par rapport à une saison agricole normale.

Le taux de précipitations dans la province d'El Jadida est de 173 mm, soit une diminution de 50% par rapport à la saison dernière et de 46% par rapport à une saison agricole normale.



Les pluies ont contribué à soulager les agriculteurs en réduisant le temps d'irrigation

Le dirham se déprécie de 0,29% face au dollar du 14 au 20 mars

Le dirham s'est déprécié de 0,29% face au dollar américain, et s'est apprécié de 0,48% vis-à-vis de l'euro entre le 14 et le 20 mars 2024, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, souligne BAM dans son récent bulletin hebdomadaire.

Au 15 mars 2024, les avoirs of-

fiels de réserve se sont établis à 360,4 milliards de dirhams (MMDH), en baisse de 0,7% d'une semaine à l'autre et de 0,9% en glissement annuel, rapporte la MAP.

Par ailleurs, les interventions de Bank Al-Maghrib se sont établies, en moyenne quotidienne, à 127,9 MMDH. Elles sont réparties entre des avances à 7 jours pour un montant de 46,9 MMDH ainsi que

des pensions livrées à long terme et des prêts garantis pour des encours respectifs de 52,9 MMDH et 28,1 MMDH.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges est revenu à 1,7 MMDH et le taux interbancaire s'est situé à 3% en moyenne.

Lors de l'appel d'offres du 20 mars (date de valeur le 21 mars), la Banque a injecté un montant de

39,4 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Sur le marché boursier, le MASI s'est apprécié de 0,6% portant sa performance depuis le début de l'année à 7,2%.

Cette évolution hebdomadaire reflète principalement les progressions des indices des secteurs des "bâtiments et matériaux de construction" de 0,6%, des distributeurs de 4,6% et de l'immobilier

de 8,4%.

A l'inverse, ceux de l'agroalimentaire et du "matériels, logiciels et services informatiques" ont diminué de 0,3% et de 1% respectivement.

Pour ce qui est du volume hebdomadaire des échanges, il est passé, d'une semaine à l'autre, de 401,2 millions de dirhams (MDH) à 956,5 MDH, réalisé principalement sur le marché central actions.

TRAVAUX GENERAL BEN FATNA
Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 01 Février 2024 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont:

Dénomination :- TRAVAUX GENERAL BEN FATNA -
Objet : Achats ventes de tous produits et articles et Import et Export.

Forme juridique : SARL AU SIÈGE social : 96-BD Anfa Casablanca.

Capital social : est 100.000,00 Dhs, divisé en 1000 parts sociales

Durée : 99 ans.

Gérance : est confiée pour une durée illimitée à MR YOUSSEF LABAD.

Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du TC en date du 27/02/2024 sous le n°907928.

Pour extrait et mention

La gérance

N° 1638/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION DAKHLA OUED EDDAHAB PROVINCE QUED EDDAHAB CERCLE EL ARGOUB CAIDAT EL IMLILI COMMUNE TERRITORIALE IMLILI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 04/2024/C I
Le jeudi 18 avril 2024 à 11h00, il sera procédé dans la salle des réunions de la

commune IMLILI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'étude architecturale et suivi des travaux de construction du siège de la Commune Imlili à Dakhla.

Le dossier d'appel d'offres sera tiré du bureau technique de la commune Imlili ou téléchargé à partir du portail des marchés publics :

www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 358 400,00 Dhs (deux millions trois cent cinquante-huit mille quatre cent dirhams et 00cts). HT .

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103,104 et 105 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'ordre de la Commune d'Imlili.

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit remis séance tenante au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 1639/PA

CERABEST "S.A.R.L"
Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 16/02/2024. Il a été établi les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : CERABEST "S.A.R.L"
OBJET : MARCHAND DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION EN GROS.

LE SIEGE : CASABLANCA, 55 ESPACE ZERKTOUNI, BD ZERKTOUNI HERITG N°3-QU.H. CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 Dhs, divisé en 1000parts de 100 Dhs chacune :

Mr ABDELLATIF BELCADI ABASSI : 225 PARTS

Mme HOURIYA GUENNON : 225 PARTS

Mme SOUKAINA BELCADI ABASSI : 200 PARTS

Mr OUSSAMA BELCADI ABASSI : 350 PARTS

Soit un total de 1000,00 Parts

GERANCE : La société est gérée par Mme SOUKAINA BELCADI ABASSI.

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 20/03/2024

R.C N° : 619569.
Pour extrait et mention

N° 1640/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication

«بِذَاتِ الْجَهْلِ وَالْحِكْمَةِ
فِي كَلِمَاتٍ أَوْ كَلِمَاتٍ»
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION



ISMAC

المملكة المغربية
وزارة الشباب والثقافة
وتواصل

المعهد العالي للمهن السمعية
الصوتية والبصرية
والتقنية
HAYAT SUPÉRIEURE DES MÉTIERS DE
L'AUDIOVISUEL ET DU CINÉMA

AVIS MODIFICATIF N°1
APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N°01/ISMAC/2024

Il est porté à la connaissance du public que l'avis de l'appel d'offres international ouvert sur offres des prix N°01/ISMAC/2024, ayant pour objet : « Acquisition de véhicules utilitaires au profit de l'Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel et du Cinéma » (en 3 lots séparés)

Lot n°1 : acquisition d'un véhicule utilitaire (Diesel)

Lot n°2 : acquisition de trois Véhicules utilitaire (Diesel)

Lot n°3 : acquisition d'un véhicule utilitaire de transport des étudiants 12 places pack.

A été modifié comme suit :

Le dossier d'appel d'offres exige la présentation des prospectus.

Au lieu de :

La présentation des prospectus, notices ou autres documents techniques.

N° 1641/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DGS/DDE/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

AAO N° 03/2024/BP

Le 30/04/2024 à 12 heure, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

♦ **Travaux d'aménagement ses centres :FREITA-JBIL-JOUALLA-LAHYADNA-OULED SBIH ET OULED ZARRAD Province El Kelaa des Sraghna**

*Le dossier d' appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

*L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 16 627 615.24 dhs (Seize million six cent vingt sept mille six cent quinze dirhams vingt quatre centimes)

* le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 332 000.00Dhs (Trois cent trente deux Mille Dhs).

*Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

*Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublic.gov.ma

*Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

*Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après

| Secteur | Classe | Qualification exigées |
|---|--------|-----------------------|
| B : Travaux routiers et voirie urbaine | 2 | B4-B6-B11 |
| C : Eau potable-Assainissement-conduite | 3 | C3 |

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 5 du règlement de la consultation

N° 1643/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA
CONSEIL PROVINCIAL
DGS/DDE/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTRNATIONAL

N° 02/2024/BP

Le 30/04/2024 à 11 heure, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES CENTRES BOUYA OMAR, ZEMRANE, DZOUB, LAATAMNA ET OUARGUI A LA PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 13 856 346.03 dhs (Treize million huit cent cinquante six mille trois cent quarante six dirhams trois centimes)

*le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 277 000.00 Dhs (Deux cent soixante dix sept mille Dhs).

-le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :

| Secteur | Classe | Qualification exigées |
|---|--------|-----------------------|
| B : Travaux routiers et voirie urbaine | 2 | B4-B6-B11 |
| C : Eau potable-Assainissement-conduite | 3 | C3 |

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 5 du règlement de la consultation

N° 1642/PA

Libé Ramadan

La transparence met la mode sens dessus dessous



On voit à travers et plus aucune marque ne passe au travers : dans la mode, la transparence a atteint un paroxysme ravageur, posant des questions pratiques - surtout pour s'habiller le matin -, politiques et même légales, selon les experts

Le vêtement de tulle, d'organza, de ré-sille ou de mousseline laissant voir la peau avait commencé à devenir récurrent en 2023. En 2024, il déferle, y compris dans les maisons les plus classiques



Il y a une différence entre un défilé dans un espace privé où le public est présent et sait à quoi s'attendre, et la question de porter (ces pièces) dans l'espace public

Le site spécialiste de la data et de la mode TagWalk indique que la part de looks transparents a augmenté de 40% dans le top 20 des marques les plus influentes entre 2023 et 2024.

Prada vend comme du petit pain une jupe fine comme du papier à cigarette, Givenchy a imaginé du haut en blanc littéralement diaphane et Rabanne du pantalon de dentelle serti, quand Ludovic de Saint Sernin dit faire de la transparence sa "signature", avec une robe dos nu qui ne laisse pas beaucoup de place au mystère.

A Paris, où s'est tenue la Fashion Week féminine automne-hiver 2024/2025, le musée Yves Saint Laurent présente jusqu'au 25 août une exposition "Transparences, le pouvoir des matières" chez le couturier, qui en avait fait un leit-motiv.

L'actuel directeur artistique de la marque, Anthony Vaccarello, a présenté mardi dernier une collection entièrement sur ce thème, réalisée en voile de soie, comme la matière des collants, pour un rendu très sensuel qui n'a pas plu à tout le monde.

"Trop de seins", s'est emportée la rédactrice mode du New York Times Vanessa Friedman, qui s'est amusée à compter "seulement 12 looks sur 48" sans téton apparent sous le vêtement, soulignant avec humour que les photos du défilé sont impubliables dans son "journal

familial".

En 1968, la première chemise en soie translucide d'YSL, qui sera baptisée la "see-through blouse", lui avait valu déjà les foudres de l'Amérique puritaine", rappelle à l'AFP sa biographe, Laurence Benaim, commissaire de l'exposition "La traversée des apparences" au Centre Pompidou, à Paris.

Et, en 2000, la robe transparente de Jennifer Lopez aux Grammy Awards - un look qui avait affolé les internautes et parmi eux pas que des fashionistas - avait poussé Google à lancer son outil de recherche devenu "Google Images".

"A ce moment du XXIe siècle, cette transparence-là est simplement la plus banale des provocations misogynes", pourfend aujourd'hui Mme Friedman, dénonçant dans cette "pseudo-tendance" une volonté "d'objectification" de la femme.

Mais ce goût de se montrer, macro tendance du début du siècle bien au-delà de la mode, relève pour d'autres d'une suite logique au mouvement "body positive" de libération du corps des femmes.

Historiquement, "la transparence a signifié la liberté", rappelle l'écrivaine Laurence Benaim.

Une liberté qui s'arrête parfois là où commence le Code pénal. A Paris, cette semaine, l'Australienne Bianca Censori - que la presse suppose être sous l'emprise

de son mari, le rappeur Kayne West, qui lui ferait porter des tenues transparentes - est de nouveau apparue dans un ensemble laissant voir son anatomie: un collant transparent sans sous-vêtements.

"Il y a une différence entre un défilé dans un espace privé où le public est présent et sait à quoi s'attendre, et la question de porter (ces pièces) dans l'espace public", où le délit d'exhibition sexuelle, anciennement appelé "outrage à la pudeur", est passible d'un an d'emprisonnement et de 15.000 euros d'amende, rappelle Me Avi Bitton, avocat pénaliste.

Comment alors porter cette tendance sans pour autant finir en prison ?

"Ça dépend de votre quotidien, mais même l'option culotte apparente, pour une majorité de personnes, n'est pas une option", vient rappeler la styliste collaborant avec le magazine Cosmopolitan Clémence Guillerm.

"Pour aborder la transparence dans un look portable, on peut commencer par une jupe, le plus simple. Avec par exemple une jupe crayon ou midi qui arrive aux genoux et une doublure courte ou une autre petite jupe en-dessous", suggère l'experte en style.

"Pour le haut, on peut imaginer un body opaque, peut-être chair, et un haut transparent, avec un blazer pour ceux et celles qui n'osent pas encore", conseille aussi Clémence Guillerm.

Le livre

La nuit tombait : renonçant à attendre son camarade, Gamelin prit congé de la vitrière. Comme il passait sur le Pont-Neuf, il vit déboucher du quai des Morfondus des gardes nationaux à cheval qui refoulaient les passants, portaient des torches et, avec un grand cliquetis de sabres, escortaient une charrette qui traînait lentement à la guillotine un homme dont personne ne savait le nom, un ci-devant, le premier condamné du nouveau tribunal révolutionnaire. On l'apercevait confusément entre les chapeaux des gardes, assis, les mains liées sur le dos, la tête nue et ballante, tournée vers le cul de la charrette. Le bourreau se tenait debout près de lui, appuyé à la ridelle. Les passants, arrêtés, disaient entre eux que c'était probablement quelque affameur du peuple et regardaient avec indifférence. Gamelin, s'étant approché, reconnut parmi les spectateurs Desmahis, qui s'efforçait de fendre la foule et de couper le cortège. Il l'appela et lui mit la main sur l'épaule ; Desmahis tourna la tête. C'était un jeune homme beau et vigoureux. On disait naguère, à l'académie, qu'il portait la tête de Bacchus sur le corps d'Hercule. Ses amis l'appelaient « Barbaroux », à cause de sa ressemblance avec ce représentant du peuple.

— Viens, lui dit Gamelin, j'ai à te parler d'une affaire importante.

— Laisse-moi ! répondit vivement Desmahis.

Et il jeta quelques mots indistincts, en guettant le moment de s'élancer :

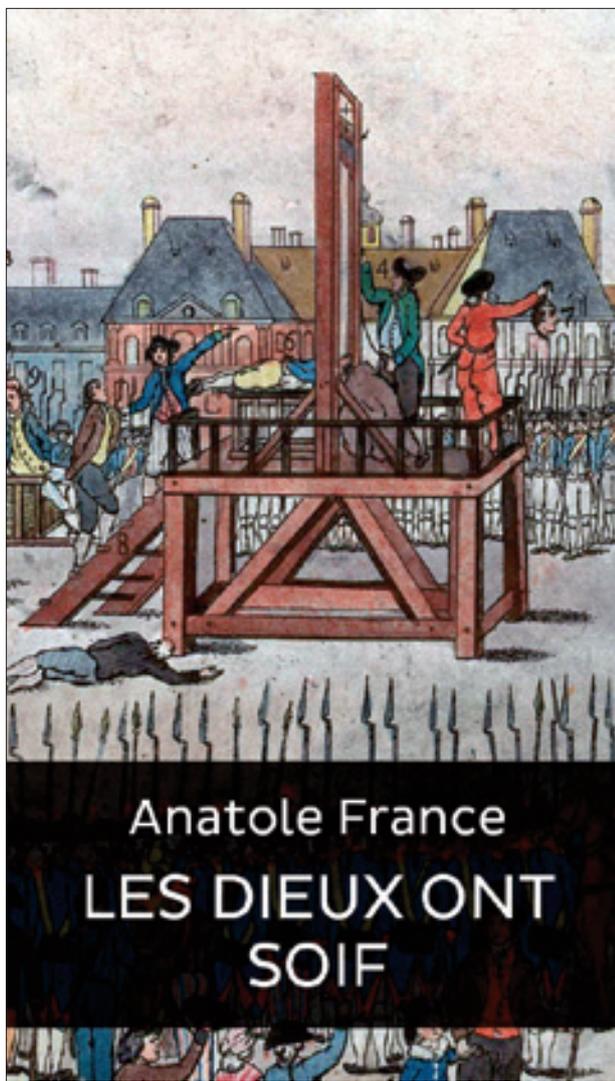
— Je suivais une femme divine, en chapeau de paille, une ouvrière de modes, ses cheveux blonds sur le dos : cette maudite charrette m'en a séparé... Elle a passé devant, elle est déjà au bout du pont !

Gamelin tenta de le retenir par son habit, jurant que la chose était d'importance.

Mais Desmahis s'était déjà coulé à travers chevaux, gardes, sabres et torches et poursuivait la demoiselle de modes.

Il était dix heures du matin, le soleil d'avril trempait de lumière les tendres feuilles des arbres. Allégé par l'orage de la nuit, l'air avait une douceur délicieuse. A longs intervalles, un cavalier, passant sur l'allée des Veuves, rompait le silence de la solitude. Au bord de l'allée ombreuse, contre la chaumière de La Belle Lilloise, sur un banc de bois, Évariste attendait Élodie. Depuis le jour où leurs doigts s'étaient rencontrés sur le lino de l'écharpe, où leurs souffles s'étaient mêlés, il n'était plus revenu à l'Amour peintre. Pendant toute une semaine, son orgueilleux stoïcisme et sa timidité, qui devenait sans cesse plus farouche, l'avaient tenu éloigné d'Élodie. Il lui avait écrit une lettre grave, sombre, ardente, dans laquelle, exposant les griefs dont il chargeait le citoyen Blaise et taisant son amour, dissimulant sa douleur, il annonçait sa résolution de ne plus retourner au magasin d'estampes et montrait à suivre cette résolution plus de fermeté que n'en pouvait approuver une amante.

D'un naturel contraire, Élodie, encline à défendre son bien en toute occasion, songea tout de suite à rattraper son ami. Elle pensa d'abord à l'aller voir chez lui, dans l'atelier de la place de Thionville. Mais, le sachant d'humeur chagrine, jugeant, par sa lettre, qu'il avait l'âme irritée, craignant qu'il n'enveloppât dans la même



Anatole France
LES DIEUX ONT
SOIF

rancune la fille et le père et ne s'étudiait à ne la plus revoir, elle pensa meilleur de lui donner un rendez-vous sentimental et romanesque auquel il ne pourrait se dérober, où elle aurait tout loisir de persuader et de plaire, où la solitude conspirerait avec elle pour le charmer et le vaincre.

Il y avait alors, dans tous les jardins anglais et sur toutes les promenades à la mode, des chaumières construites par de savants architectes, qui flattaient ainsi les goûts agrestes des citadins. La chaumière de La Belle Lilloise, occupée par un limonadier, appuyait sa feinte indigence sur les débris artistement imités d'une vieille tour, afin d'unir au charme villageois la mélancolie des ruines. Et, comme s'il n'eût point suffi, pour émouvoir les âmes sensibles, d'une chaumière et d'une tour écroulée, le limonadier avait élevé sous un saule un tombeau, une colonne surmontée d'une urne funèbre et qui portait cette inscription : « Cléonice à son fidèle Azor. » Chaumières, ruines, tombeaux : à la veille de périr, l'aristocratie avait élevé dans les parcs héréditaires ces symboles de pauvreté, d'abolition et de mort. Et maintenant les citadins patriotes se plaisaient à boire, à danser, à aimer dans de fausses chaumières, à l'ombre de faux cloîtres faussement ruinés et parmi de faux tombeaux, car ils étaient les uns

comme les autres amants de la nature et disciples de Jean-Jacques et ils avaient pareillement des cœurs sensibles et pleins de philosophie.

Arrivé au rendez-vous avant l'heure fixée, Évariste attendait, et, comme au balancier d'une horloge, il mesurait le temps aux battements de son cœur. Une patrouille passa, conduisant des prisonniers. Dix minutes après, une femme tout habillée de rose, un bouquet de fleurs à la main, selon l'usage, accompagnée d'un cavalier en tricorne, habit rouge, veste et culotte rayées, se glissèrent dans la chaumière, tous deux si semblables aux galants de l'ancien régime qu'il fallait bien croire, avec le citoyen Blaise, qu'il y a dans les hommes des caractères que les révolutions ne changent point.

Quelques instants plus tard, venue de Rueil ou de Saint-Cloud, une vieille femme, qui portait au bout du bras une boîte cylindrique, peinte de couleurs vives, alla s'asseoir sur le banc où attendait Gamelin. Elle avait posé devant elle sa boîte, dont le couvercle portait une aiguille pour tirer les sorts. Car la pauvre femme offrait, dans les jardins, la chance aux petits enfants. C'était une marchande de « plaisirs », vendant sous un nom nouveau une antique pâtisserie, car, soit que le terme immémorial d'« oublie » donnât

l'idée importune d'oblation et de redevance, soit qu'on s'en fût lassé par caprice, les « oublies » s'appelaient alors des « plaisirs ».

La vieille essuya, d'un coin de son tablier, la sueur de son front et exhala ses plaintes au ciel, accusant Dieu d'injustice quand il faisait une dure vie à ses créatures. Son homme tenait un bouchon, au bord de la rivière, à Saint-Cloud, et elle montait tous les jours aux Champs-Élysées, agitant sa cliquette et criant : « Voilà le plaisir, mesdames ! » Et de tout ce travail ils ne tiraient pas de quoi soutenir leur vieillesse.

Voyant le jeune homme du banc disposé à la plaindre, elle exposa abondamment la cause de ses maux. C'était la république qui, en dépouillant les riches, ôtait aux pauvres le pain de la bouche. Et il n'y avait pas à espérer un meilleur état de choses. Elle connaissait, au contraire, à plusieurs signes, que les affaires ne feraient qu'empirer. A Nanterre, une femme avait accouché d'un enfant à tête de vipère ; la foudre était tombée sur l'église de Rueil et avait fondu la croix du clocher ; on avait aperçu un loup-garou dans le bois de Chaville. Des hommes masqués empoisonnaient les sources et jetaient dans l'air des poudres qui donnaient des maladies...

Évariste vit Élodie qui sautait de voiture. Il courut à elle. Les yeux de la jeune femme brillaient dans l'ombre transparente de son chapeau de paille ; ses lèvres, aussi rouges que les œillets qu'elle tenait à la main, souriaient. Une écharpe de soie noire, croisée sur la poitrine, se nouait sur le dos. Sa robe jaune faisait voir les mouvements rapides des genoux et découvrait les pieds chaussés de souliers plats. Les hanches étaient presque entièrement dégagées : car la Révolution avait affranchi la taille des citoyennes ; cependant la jupe, enflée encore sous les reins, déguisait les formes en les exagérant et voilait la réalité sous son image amplifiée.

Il voulut parler et ne put trouver ses mots, et se reprocha cet embarras qu'Élodie préférerait au plus doux accueil. Elle remarqua aussi et tint pour bon signe qu'il avait noué sa cravate avec plus d'art qu'à l'ordinaire. Elle lui tendit la main.

— Je voulais vous voir, dit-elle, causer avec vous. Je n'ai pas répondu à votre lettre : elle m'a déçu ; je ne vous y ai pas retrouvé. Elle aurait été plus aimable, si elle avait été plus naturelle. Ce serait faire tort à votre caractère et à votre esprit que de croire que vous ne voulez pas retourner à l'Amour peintre parce que vous y avez eu une altercation légère sur la politique, avec un homme beaucoup plus âgé que vous. Soyez sûr que vous n'avez nullement à craindre que mon père vous reçoive mal, quand vous reviendrez chez nous. Vous ne le connaissez pas : il ne se rappelle ni ce qu'il vous a dit, ni ce que vous lui avez répondu. Je n'affirme pas qu'il existe une grande sympathie entre vous deux ; mais il est sans rancune. Je vous le dis franchement, il ne s'occupe pas beaucoup de vous... ni de moi. Il ne pense qu'à ses affaires et à ses plaisirs.

Elle s'achemina vers les bosquets de la chaumière, où il la suivit avec quelque répugnance, parce qu'il savait que c'était le rendez-vous des amours vénales et des tendresses éphémères. Elle choisit la table la plus cachée.

(A suivre)

Recettes

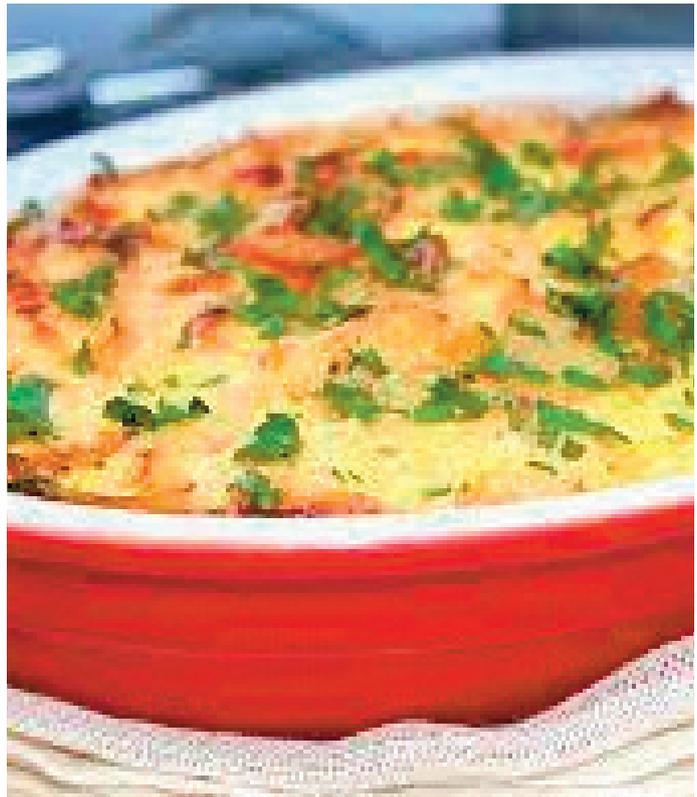
Gratin de poulet et pommes de terre

Ingrédients :

2 escalopes de poulet
3 pommes de terre
400 g de fromage mozzarella
2 c. à soupe de beurre
3 c. à soupe de lait
1/2 poivron jaune
1 oignon
Huile d'olive
Sel
Poivre
2 tomates pelées et râpées
1 c. à thé de paprika
Persil
Rondelles d'olives noires

Préparation:

Épluchez les pommes de terre et faire cuire à l'eau
Lorsque cuit, les écraser et ajouter sel, poivre, beurre et lait et mélanger le tout
Coupez des dés de fromage et ajoutez aux pommes de terre
Ajoutez le persil au reste
Mélangez le tout et réservez
Coupez les escalopes en petits morceaux et faire cuire dans une poêle avec l'huile d'olive
Ajoutez l'oignon émincé et ensuite le poivron coupé en lamelles
Ajouter le sel, poivre et paprika et bien mélanger
Laissez cuire un peu
Ajoutez les tomates râpées ainsi que les olives et faire cuire plusieurs minutes
Placez ces mélanges dans le fond d'un plat à gratin recouvert des pommes de terres pelés
Faire cuire au four à 350 F pendant 10 minutes



Brochettes de kefta



Ingrédients :

500 gr de viande hachée
1 oignon râpé finement
4 c-à-soupe de coriandre et persil ciselés finement
1 c-à-c de menthe ciselée
1 c-à-c de cumin
1 c-à-c de coriandre en poudre
1/2 c-à-c de piment doux (Paprika)
Sel et poivre

Préparation :

Placer la viande hachée dans une grande assiette creuse.
Ajouter au centre l'oignon haché, coriandre et/ou persil.
Ajouter les épices (cumin, coriandre en poudre, sel, poivre et paprika)
Mélanger bien le tout.
Mouiller légèrement les mains, prendre une boule de viande hachée, la rouler entre les mains afin d'en faire un long boudin. Passer la kefta dans le pic à brochette. Faire la même chose avec le reste de viande hachée.
Placer au frais quelques minutes le temps de chauffer le barbecue ou la poêle.
Faire griller les keftas de chaque côté.
Servir avec une bonne salade, ou avec du pain pita et une sauce au yaourt et menthe

“Bal antiraciste” pour Aya Nakamura, statues “militantes” *Les Jeux animent déjà Paris*

Quatre mois des JO, la pression monte dans les rues de Paris: il y a ceux qui chantent du Aya Nakamura, citée pour animer la cérémonie d'ouverture, devant le siège du RN et ceux qui alertent sur le sort des personnes à la rue en faisant parler les statues.

Des militants de SOS Racisme ont organisé dimanche un “bal antiraciste” sous les fenêtres du Rassemblement national pour protester contre les propos de Marine Le Pen au sujet d'une possible participation d'Aya Nakamura à la cérémonie d'ouverture du 26 juillet.

La chanteuse francophone la plus écoutée dans le monde depuis “Djadja”, en 2018, fait l'objet d'attaques racistes depuis l'annonce, fin février par L'Express, qu'elle pourrait interpréter des chansons d'Edith Piaf lors de la cérémonie.

La présidente des députés RN, Marine Le Pen, s'est opposée à une telle perspective en accusant le président Emmanuel Macron de vouloir “diviser” et “humilier” les Français. Elle avait invoqué “sa tenue”, “sa vulgarité”, ou encore le fait “qu'elle ne chante pas français”.

En réponse, une vingtaine de militants antiracistes ont dansé au son des tubes de la franco-malienne et d'Edith Piaf, diffusés à pleins tubes devant le siège du parti aux portes closes, a constaté une journaliste de l'AFP.

“On s'apprête à accueillir l'ensemble du monde à l'occasion des JO et on a une polémique parce que certains veulent renvoyer symboliquement



notre plus grande artiste francophone - et pas peut-être que symboliquement - à Bamako”, a déploré le président de SOS Racisme, Dominique Sopo.

A la mi-journée, d'autres associations ont alerté de leur côté sur le sort des personnes à la rue, comme elles le font déjà depuis quelques mois en dénonçant les expulsions forcées de populations précaires (sans-abri, migrants en campements, travailleuses du sexe...) à l'approche des Jeux.

Des militants ont “fait parler” plusieurs statues avec des messages tels que “le nettoyage social en héritage”, a expliqué Paul Alauzy, porte-parole du Revers de la médaille, un collectif regroupant quelque 80 associations

et ONG.

Face au Sénat, ils ont ensuite symboliquement lancé “une première épreuve” des JO, en jetant des bouées représentant les anneaux olympiques dans le bassin du jardin du Luxembourg, a constaté une journaliste de l'AFP. Lancées avec des fumigènes colorés, elles portaient, ont-ils expliqué, les “maux des JO” (expulsions, harcèlement...).

A quatre mois des JO, “3.500 personnes dorment dans la rue et un million dans des gymnases” à Paris, a souligné le collectif. “Il faut les prendre en charge pour que la fête soit digne et belle pour tout le monde”.

A Dugny (Seine-Saint-Denis), de-

vant le Village des médias des JO qui devait ouvrir ses portes lundi, entre 60 et 70 militants écologistes et de droit au logement (DAL) notamment ont par ailleurs protesté contre la gentrification et la bétonnisation qui touchent les zones autour des sites olympiques à l'appel du collectif Youth for climate.

Note moins militante: en cette année olympique, la capitale a aussi vu le retour de la célèbre course des garçons de café, non organisée depuis 2011, faute de sponsor. Les gagnants de l'épreuve, disputée devant des touristes interloqués et des familles en balade, sont invités à la cérémonie d'ouverture.

Le Grand Prix du livre des Journées de l'Histoire décerné au Français Cyrille Aillet

AMOURS DANS LE MONDE ARABE
الحب في العالم العربي

LES JOURNÉES DE L'HISTOIRE DE L'INSTITUT DU MONDE ARABE

SAMEDI 23 MARS 2024
11H - 12H
SALLE DU HAUT CONSEIL

CONFÉRENCE INAUGURALE
par LAMIA ZIADÉ

Le Grand Prix du livre des Journées de l'histoire de l'Institut du monde arabe 2024, doté par l'Académie du Royaume du Maroc et son Secrétaire perpétuel, a été décerné à l'historien français Cyrille Aillet pour son ouvrage “L'archipel ibadite. Une histoire des marges du Maghreb médiéval”, annonce l'IMA dans un communiqué.

Le Grand Prix du livre des Journées de l'histoire de l'Institut du monde arabe 2024 récompense un ouvrage récent et innovant sur l'histoire du monde arabe.

Le responsable des rencontres et débats à l'IMA et membre du jury Mathieu Gousse, cité dans le communiqué, a salué “une grande étude historique et très bien documentée avec des sources rares retraçant l'histoire des ibadites maghrébines”.

Cet ouvrage inédit publié en 2022 a pour objectif de dépasser l'étude de cette seule communauté en replaçant son évolution dans le cadre plus large des bouleversements sociaux et politiques qu'a connus l'Afrique du Nord au Moyen-âge, relève-t-il.

Présidé par Vincent Lemire, le jury de cette

édition du Grand Prix du livre des Journées de l'histoire de l'IMA, était composé de Françoise Briquel-Chatonnet, Carla Eddé, Mohammed Kenbib, Julien Loiseau, Françoise Micheau, Oissila Saaidia, et d'Emmanuelle Tixier du Mesnil.

Cyrille Aillet, né le 22 octobre 1974 à Cahors, est un historien français, médiéviste, spécialiste de l'histoire de l'Islam médiéval, particulièrement l'Occident musulman, des Mozarabes, et de l'ibadisme maghrébin. Il est actuellement professeur des universités à Lyon-II.

Il est l'auteur notamment des “Les mozarabes: Christianisme et arabisation en péninsule Ibérique (IXe - XIIe siècle)”, “L'archipel ibadite: une histoire des marges du Maghreb médiéval”, “Gouverner en Islam: Xe-XVe siècles”, “Bescherelle - Chronologie de l'histoire des religions: de la Préhistoire à nos jours”.

L'édition 2023 du Grand Prix du livre des Journées de l'histoire 2023 était revenue à Emmanuelle Tixier du Mesnil, pour “Savoir et pouvoir en al-Andalus au XIe siècle”, publié aux éditions du Seuil en 2022.

Marocains et étrangers explorent la richesse des bijoux berbères marocains

Une cérémonie de célébration de la culture et du patrimoine marocains a été organisée, dimanche au Musée d'art islamique de Doha, en présence d'un nombre important de Marocains résidant à l'étranger et de résidents de différentes nationalités, en vue d'explorer la richesse de la collection des bijoux et de joyaux berbères du Palais Royal.

S'inscrivant dans le cadre de "L'année culturelle Qatar-Maroc 2024" (Years of

culture Qatar-Maroc 2024), organisée en collaboration avec l'ambassade du Royaume du Maroc au Qatar, l'exposition a permis au public d'admirer cette collection unique en son genre qui met en lumière des œuvres d'art de bijoux qui représentent les diverses régions du Maroc, reflétant ainsi la richesse du Maroc en tant que carrefour de plusieurs civilisations et cultures.

Outre l'exploration de la richesse de ce legs culturel, l'assistance a eu droit à des

prestations musicales présentées par un groupe populaire marocain qui a interprété des chansons du genre Gnawa, ainsi qu'une sélection éclectique issue du folklore marocain.

Cette soirée a été également l'occasion pour les femmes de bénéficier de séances de tatouage au henné. De son côté, le peintre marocain Othmane Belkadi a dévoilé une toile représentant une femme amazighe ornée de bijoux et de joyaux.

L'année culturelle Qatar-Maroc 2024 a été ouverte récemment avec une exposition spéciale de bijoux berbères du Palais Royal au Musée d'art islamique de Doha, composée de 200 pièces d'importance historique et culturelle, représentant les diverses régions et groupes ethniques du Maroc, des montagnes de l'Atlas aux provinces du Sud.

Exposée pour la première fois en dehors du Royaume, cette collection du Palais Royal représente une fenêtre unique sur la culture marocaine.

Ouverte au public jusqu'au 20 mai 2024, cette collection de bijoux en argent, qui constitue une partie importante de l'exposition permanente des Oudayas du Maroc appartenant au Musée national de la parure de Rabat, rend hommage aux artisans qui ont minutieusement ciselé ces pièces d'exception et, en particulier, aux femmes qui ont sauvé ces traditions.



Bouillon de culture

Soirée



Le théâtre Mohammed VI d'Oujda a abrité vendredi une soirée de madih nabawi, à l'initiative de l'Association Riad Gharnata du tarab assil à l'occasion du mois sacré de Ramadan.

Au cours de cette soirée ramadanesque, dédiée aux louanges et panégyriques du Prophète Sidna Mohammed, organisée en partenariat avec la Direction régionale de la culture de l'Oriental, le groupe a présenté, sous la houlette de l'artiste Anouar Tahri, diverses performances artistiques du tarab gharnatie pour le grand plaisir des mélomanes amateurs de ce genre musical.

Cette soirée avait pour objectif de mettre en valeur ce patrimoine musical et de contribuer au rayonnement culturel et artistique de la ville millénaire.

Vernissage à Fès de l'exposition "Le Maroc au féminin" de la plasticienne autodidacte Sarah Elakhal

Le vernissage de l'exposition "Le Maroc au féminin" de l'artiste-peintre autodidacte Sarah Elakhal a eu lieu vendredi soir à la galerie Mohamed Kacimi de Fès.

Cette exposition met en vedette vingt portraits inédits de femmes arborant différents habits traditionnels représentant la diversité de la culture marocaine. Ces portraits d'acrylique sur toile de 100x120 cm mettent en scène, en employant des couleurs vives, la femme marocaine se livrant aux diverses activités qui ponctuent son quotidien.

Empruntant un style figuratif avec une touche d'impressionnisme, la plasticienne mélange savamment les symboles. Elle n'hésite pas ainsi à faire porter à des femmes voilées des lunettes de soleil ultramodernes, évoquant subtilement la dualité tradition et émancipation.

Outre la peinture, l'artiste-peintre recourt délibérément à des installations comme des perles pour orner le cou des femmes de ses portraits, ou encore du véritable couscous dans une scène de cuisine, le tout formant un tableau harmonieux ne laissant deviner aucune rupture entre l'acrylique et l'appareillage.

"A travers cette exposition, j'essaie de rendre hommage à la femme marocaine et

à son rôle important dans la préservation de notre patrimoine culturel", a indiqué, dans une déclaration à la MAP, Sarah Elakhal, estimant que c'est grâce à la femme et à son attachement aux traditions que l'identité culturelle marocaine subsiste sous sa forme actuelle.

"Le but de mes toiles est d'entraîner le visiteur dans un voyage aux différentes régions du Maroc pour découvrir la particularité de chacune d'entre elles", a-t-elle expliqué.

De son côté, la cheffe de service des affaires culturelles de la Direction régionale de la culture Fès-Meknès, Nadia Berrechid,

a fait savoir, dans une déclaration similaire, qu'il s'agit de la première exposition de Mme Elakhal à Fès, soulignant que ce type d'exhibition sert de tremplin pour beaucoup d'artistes femmes.

Mme Berrechid a également fait remarquer que la thématique choisie pour ce vernissage, "Le Maroc au féminin", coïncide avec la célébration de la Journée internationale de la femme.

Initiée grâce au soutien de la Direction régionale de la culture de Fès-Meknès, l'exposition de Sarah Elakhal se poursuit à la galerie Mohamed El Kacimi de Fès jusqu'au 02 avril prochain.



Poésie

L'Association Ameziane de Nador a récemment organisé la deuxième édition du "Forum Ameziane de la poésie amazighe", à l'occasion de la Journée mondiale de la poésie.

Organisée en partenariat avec la Direction régionale de la culture de l'Oriental, cette manifestation a été marquée par un hommage au poète et écrivain Ali Ould Siddiq, connu sous le pseudonyme de "Ali Amazigh".

Cet hommage a été ponctué de récitations de poèmes, de performances musicales ainsi que d'une séance de dédicace de certaines des publications du poète.

Théâtre

La Maison de la culture Debdou (province de Taourirt) accueillera le 31 mars une représentation théâtrale intitulée "Craie" par l'Association Basma pour la production artistique.

Cette pièce de théâtre, écrite par Mohamed Rahmouni et mise en scène par Mohamed Cherki, est organisée avec le soutien du Théâtre Mohammed V, et en coopération avec la Direction régionale de la culture de l'Oriental et la Maison de la culture Debdou, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale du théâtre.

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

JEU & LOISIRS

| | | | | | | | | | | | |
|------------------------------|---|-----------------------|---------------------------|---------------------------------------|-------------------------|---------------|----------------------------|-----------------------------|----------------------------|--------------------------|-------|
| APITOIE- MENT | ↔ | AU REVOIR | CHAÎNE AMÉRIC- AINE | DE BAS EN HAUT PLANTE | PHILOS- OPHE GREC | PIGE GÂINE | ↔ | SUPPLÉ- MENT | ↔ | SYMBOLE DU LITHIUM | TENTE |
| ELLE EST À L'OUEST | ↔ | | | | | | | | | | |
| UN JOUR OU L'AUTRE | ↔ | | | | | | LETTRES DE CASTRO | RÉPÉTI- TION THALLIUM | | | |
| MAMMI- FÈRE OU FRUIT | ↔ | | | | | | | | | VIN | |
| LETTRES DE DIOR | ↔ | | COUP DE FOUDRE | PASSE EN REVUE NOTE | | | | | CALCUL TOUR DU MONDE | | |
| | ↔ | ÂGE GRECQUE | | | | TRIOM- PHE | ÉCOLE LIBRE | À L'ENVERS COLÈRE | | | |
| CRACK ORIGINAL | ↔ | | | | | | | | | | |
| | ↔ | | | DON DU CIEL DROIT DE PASSAGE | | | | RÉGULI- ER | EN CATIMINI | VARIANTE DE HÉ | |
| USTENS- ILE DE CUISINE | ↔ | EN APARTÉ SONGE | | | SAC | | | | | | |
| SÉLECT- IONNE | ↔ | | | | TRÈS COURT | | ÉTAT DES USA CONSPUA | | | | |
| | ↔ | | | | | | | | ARTICLE | FORME D'ÊTRE | |
| ÉCHELLE EN NOVEMBRE | ↔ | | QUARTIER DE GABÈS | | | LUETTE | | | | | |
| INDISP- ENSABLES | ↔ | | | | | | | | | | |

Solution mots flechés d'hier

| | | | | | | | | | | |
|--------------|-----------|---------|-------|-------|-------|-------|------|---------|---|---------|
| PURIFICATION | EXCESSIVE | FORMULE | BOISE | GRAND | FORME | AI | LE | MISSION | D | TRÉFLET |
| P | Q | B | B | A | I | A | I | D | D | G |
| P | U | B | I | B | O | N | D | E | R | I |
| SAUVAGE | ERG | PERNIX | DE | IN | SAI | SAUTY | DOUX | | | |
| S | A | B | A | A | A | D | O | U | X | |
| PROFOND | S | A | B | O | R | D | E | L | T | |
| LETTRES | T | M | A | R | T | I | C | A | I | R |
| L | I | E | A | N | A | C | O | N | D | A |
| FOND | O | B | A | N | N | O | D | E | | |
| SÉBAST | N | O | N | C | E | R | O | G | N | E |
| A | N | O | H | M | S | A | T | R | | |
| PELLAGE | A | U | D | I | O | M | E | T | R | I |
| INTE | I | I | S | T | S | U | R | F | | |
| B | R | I | N | T | O | T | O | I | E | |
| A | E | R | E | E | S | U | S | E | R | |

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouahy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzarif

Service technique
Khadija Sbi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halati
Mariama Farki
Elkandoussi Elmarid

Révision
Abdelouacim Warrach

Secrétariat
Aesmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Labyoune)
Abdelali Khallad
(Essouira)

Collaborateurs
Chouab Sahouan
Khail Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca, Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma

Téléphone:
0522 62.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gabs

Mouza El Youssefi
Lubna Baghdad
Latifa Mounib
Ikla Ait Dohman
Sham Zater
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60.23.44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghébines

Distribution
SAPRESSE
Dossier de presse
130/64

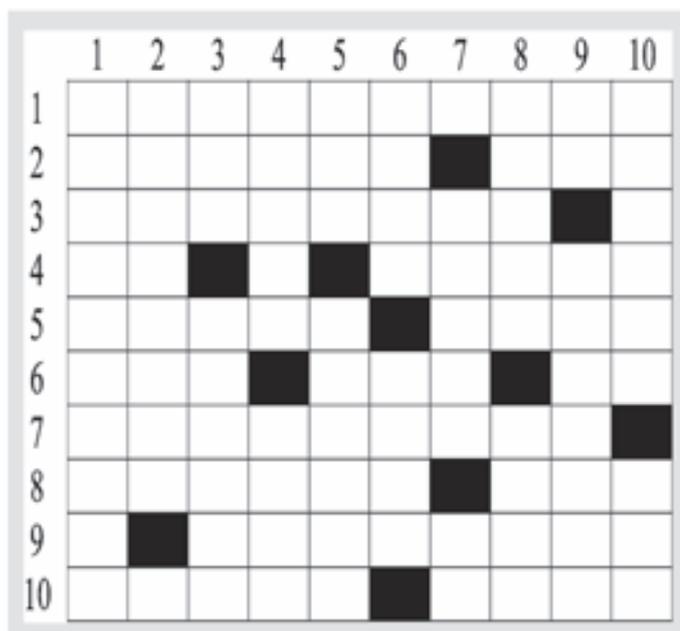
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017
www.ojg.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Réveiller
- 2- Privé de défenses - Blonde au bar
- 3- Qui quittent
- 4- Avant de signer - Itou
- 5- Retenues - Font une dynastie
- 6- Il fend le sol - Porte charge - Sélénium
- 7- Solitude
- 8- Charrette russe - Monnaie nordique
- 9- Singénier (S...)
- 10- Jallir - Crochet

VERTICALEMENT

- 1- Mécanisme
- 2- Tumeur dans l'os
- 3- Réseau parisien - Lieux d'apprentissage
- 4- Plante urticante - Hausse
- 5- Union endormie - Tenir séance
- 6- Victoire de Napoléon - Calife
- 7- Pande - Règle
- 8- Code de vacher - Personnel
- 9- Article andalou - Instruments à percussion
- 10- Rabais - Époque

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 7 | 2 | | 1 | | | | |
| | 6 | | | 5 | 8 | 7 | | 9 |
| 9 | | | 2 | | 6 | | 3 | |
| | | 5 | 7 | | | 3 | 8 | |
| | 4 | | | 3 | | | 5 | |
| | 3 | 6 | | | 9 | 2 | | |
| | 8 | | 6 | 1 | | | | 3 |
| 6 | | 9 | 3 | 4 | | | 1 | |
| | | | | 9 | 6 | 7 | | |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|--|---|---|
| 7 | 5 | | | | | | 3 | 1 |
| | | | | | | | | |
| | | 6 | 7 | 1 | | | | |
| 8 | | 1 | 3 | | | | 2 | |
| | | 3 | 6 | 4 | | | | |
| | 9 | | 8 | 5 | 3 | | | |
| | | | 4 | 6 | 1 | | | |
| | | | | | | | | |
| 9 | 3 | | | | | | 7 | 5 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|--|---|---|---|---|
| 8 | | | 4 | | | | | 3 |
| | 6 | 2 | | | | | | |
| | 7 | | | | | 6 | 9 | 1 |
| | | 7 | 5 | | 2 | | | |
| | 5 | 8 | 6 | | 7 | 2 | 4 | |
| | | | 9 | | 8 | 5 | | |
| 9 | 2 | 1 | | | | | | 7 |
| | | | | | | 9 | 5 | |
| | 3 | | | | 9 | | | 4 |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | 5 | | | |
| | 4 | 2 | 6 | | 7 | | | 9 |
| 8 | 3 | | | | | 6 | | |
| | 2 | | | 7 | | | | |
| | 8 | 3 | | | | 4 | 5 | |
| | | | | 6 | | | 3 | |
| | | 9 | | | | | 4 | 8 |
| 4 | | | 8 | | 1 | 2 | 7 | |
| | | | 4 | | | | | |

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 3 | 7 | 1 | 4 | 8 | 9 | 5 | 2 |
| 5 | 2 | 1 | 9 | 6 | 3 | 7 | 8 | 4 |
| 8 | 9 | 4 | 5 | 2 | 7 | 6 | 3 | 1 |
| 4 | 6 | 8 | 3 | 7 | 2 | 1 | 9 | 5 |
| 3 | 1 | 9 | 8 | 5 | 6 | 4 | 2 | 7 |
| 7 | 5 | 2 | 4 | 1 | 9 | 3 | 6 | 8 |
| 1 | 7 | 6 | 2 | 9 | 5 | 8 | 4 | 3 |
| 2 | 4 | 3 | 6 | 8 | 1 | 5 | 7 | 9 |
| 9 | 8 | 5 | 7 | 3 | 4 | 2 | 1 | 6 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 5 | 8 | 3 | 1 | 4 | 9 | 2 | 7 |
| 1 | 2 | 3 | 8 | 7 | 9 | 5 | 4 | 6 |
| 9 | 4 | 7 | 5 | 6 | 2 | 3 | 1 | 8 |
| 5 | 1 | 4 | 7 | 2 | 3 | 6 | 8 | 9 |
| 7 | 9 | 2 | 6 | 5 | 8 | 4 | 3 | 1 |
| 8 | 3 | 6 | 9 | 4 | 1 | 2 | 7 | 5 |
| 3 | 6 | 1 | 2 | 8 | 5 | 7 | 9 | 4 |
| 2 | 8 | 5 | 4 | 9 | 7 | 1 | 6 | 3 |
| 4 | 7 | 9 | 1 | 3 | 6 | 8 | 5 | 2 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | 8 | 6 | 1 | 5 | 2 | 9 | 7 | 3 |
| 9 | 5 | 2 | 8 | 7 | 3 | 4 | 6 | 1 |
| 3 | 7 | 1 | 4 | 9 | 6 | 2 | 8 | 5 |
| 7 | 2 | 8 | 6 | 3 | 9 | 5 | 1 | 4 |
| 1 | 6 | 3 | 5 | 2 | 4 | 7 | 9 | 8 |
| 5 | 4 | 9 | 7 | 1 | 8 | 3 | 2 | 6 |
| 6 | 9 | 4 | 3 | 8 | 7 | 1 | 5 | 2 |
| 8 | 1 | 7 | 2 | 4 | 5 | 6 | 3 | 9 |
| 2 | 3 | 5 | 9 | 6 | 1 | 8 | 4 | 7 |

Expert

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 3 | 6 | 4 | 7 | 8 | 1 | 9 | 5 |
| 8 | 9 | 4 | 1 | 5 | 3 | 2 | 7 | 6 |
| 7 | 1 | 5 | 2 | 6 | 9 | 8 | 4 | 3 |
| 9 | 8 | 7 | 6 | 2 | 5 | 4 | 3 | 1 |
| 6 | 4 | 1 | 9 | 3 | 7 | 5 | 2 | 8 |
| 3 | 5 | 2 | 8 | 1 | 4 | 9 | 6 | 7 |
| 5 | 6 | 9 | 3 | 4 | 1 | 7 | 8 | 2 |
| 4 | 7 | 3 | 5 | 8 | 2 | 6 | 1 | 9 |
| 1 | 2 | 8 | 7 | 9 | 6 | 3 | 5 | 4 |

Chiang Mai, joyau touristique de la Thaïlande, asphyxiée par la pollution

Capitale touristique du nord de la Thaïlande, Chiang Mai est devenue l'une des villes les plus polluées du monde, contraignant visiteurs et habitants à respirer un air très toxique.

La cité aux nombreux temples, recouverte vendredi matin d'un épais brouillard de pollution, a pris la tête du classement des villes les plus polluées du monde, selon la société de surveillance de la qualité de l'air IQAir.

Le niveau de PM2,5 - des microparticules pouvant pénétrer dans le sang et être à l'origine de cancers - était qualifié de "très mauvais pour la santé", selon IQAir, et atteignait 35 fois la limite recommandée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

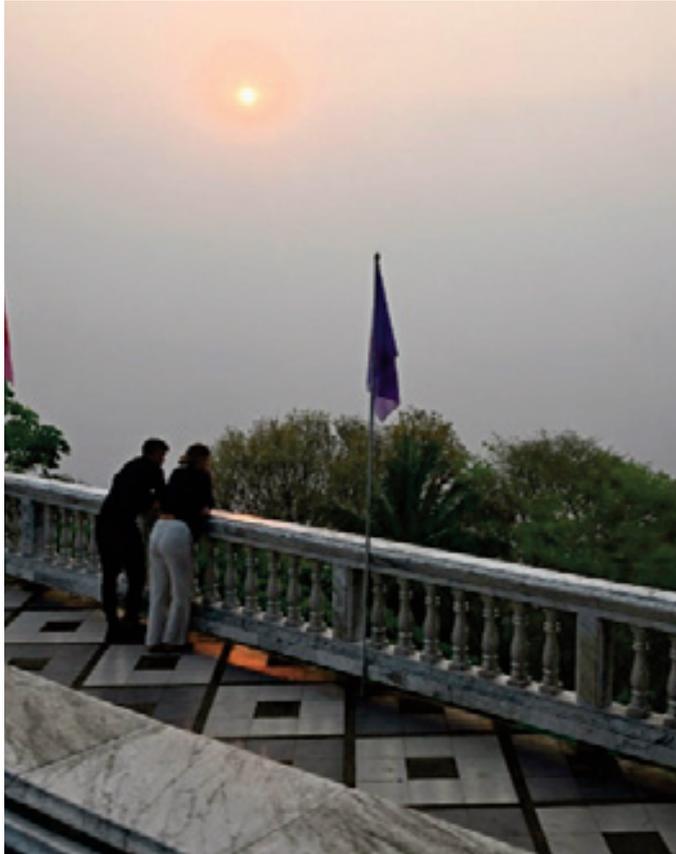
"C'est très élevé. Tout ce que j'ai, c'est ce masque qui est le même que celui que j'utilisais pendant le Covid", a déclaré à l'AFP Kamol, 62 ans, vendeur d'oranges sur un marché de la ville.

Chiang Mai est fréquemment touchée par des niveaux élevés de pollution au cours des premiers mois de l'année, lorsque les agriculteurs des alentours et des pays voisins brûlent les champs après la moisson pour pouvoir replanter rapidement et à moindre coût.

Les feux de forêt et les gaz d'échappement aggravent également le problème, dont la prise de conscience est récente dans le pays.

Le Premier ministre Srettha Thavisin a approuvé en janvier un projet de loi sur la pureté de l'air, face aux conséquences de plus en plus grave de cette pollution atmosphérique sur la santé des Thaïlandais.

En 2023, selon une étude officielle, 10 millions d'entre eux ont consulté un médecin en relation avec des problèmes



respiratoires.

Mais les habitants de Chiang Mai - comme Kamol, le vendeur d'oranges, qui soupire et secoue la tête lorsqu'on lui pose la question - ont déclaré qu'ils n'avaient reçu aucune aide.

"Je dois faire contrôler ma santé chaque année, en particulier pour les maladies respiratoires", a-t-il déclaré.

"La pollution est toujours élevée, surtout à cette époque de l'année", a déclaré Sariya, 50 ans, alors qu'il faisait ses courses à Chiang Mai.

"Il n'y a rien que nous puissions faire puisque la pollution est toujours élevée."

Soulignant que la ville était située dans une cuvette, ce qui n'aide pas, Sariya s'est dit "surtout inquiet" pour ceux qui ont des problèmes de santé sous-jacents.

L'année dernière, la montée en flèche des niveaux de pollution avait dissuadé les touristes internationaux de visiter la ville, laissant les vendeurs de rues dépités. Selon l'Association hôtelière locale, les Thaïlandais eux-mêmes avaient annulé massivement leurs réservations.

Mais vendredi, à Chiang Mai, les rues étaient remplies de touristes déambulant entre les monuments et ne semblaient pas perturbés par le smog.

"Je n'ai pas peur de la pollution", déclare Andy, un touriste chinois de 32 ans, qui explique que son pays souffre également d'une mauvaise qualité de l'air.

"Je me contente d'apprécier la ville parce qu'elle est très belle."

"Il faut juste continuer et profiter de sa journée", ajoute Guillaume, un touriste français en visite pour 4 jours.

Blagues

Quelle est la meilleure heure pour écouter de la musique ?

Deezer !

+++++

Que fait un geek quand il descend du métro ?

Il libère la RAM.

+++++

Quel est l'animal le plus connecté ?

Le porc USB.

Citations

Quand j'étais petit à la maison, le plus dur c'était la fin du mois... Surtout les trente derniers jours !

Coluche

Une star, c'est quelqu'un qui travaille dur pour être connu et qui, ensuite, porte des lunettes noires pour qu'on ne le reconnaisse pas.

Fred Allen

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DRAA
TAFILALET PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° 03/INDH /2024

Le 09/04/2024 A 10H00 IL sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX UNITES PRES-COLAIRES TYPE 1 (A DOUAR DARK A LA COMMUNE DE ZAOUATE SIDI HAMZA ET A DOUAR BOUYNGAREF NORD A LA COMMUNE DE GUERS TIAALLALINE) AU CERCLE ER-RICH - PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : CINQ CENT VINGT MILLE CENT CINQUANTE QUATRE DIRHAMS ET QUARANTE CTS (520 154,40DHS). T.T.C Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de DIX MILLE DIRHAMS (10 000,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-public.gov.ma Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règlement de consultation ;

N° 1620/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE N° 04/

INDH /2024
Le 09/04/2023 A 10H30 IL sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix, pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX UNITES PRES-COLAIRES TYPE 1 A LA COMMUNE GUERS T I A A L L A L I N E (DOUARS : AIT OUALIL ET AIT KHOUMANE) AU CERCLE ER-RICH - PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : CINQ CENT VINGT MILLE CENT CINQUANTE-QUATRE DIRHAMS ET QUARANTE CTS (520 154,40 DIRHAMS). T.T.C Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de DIX MILLE (10 000,00) DIRHAMS. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-public.gov.ma Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règlement de consultation ;

N° 1621/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS
Académie Régionale d'Education et de Formation Région Draa-Tafilale
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
Sur offres des prix n° : 01/2024/AREFDT
Le 18/04/2024 à 10h00 Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Education et de Formation Région Draa-Tafilale, boulevard Hassan II BP 534 Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix n° : 01/2024/AREFDT, pour : ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET INFORMATIQUES AU

PROFIT DU CENTRE REGIONAL DES EXAMENS DE L'AREF-DT AU TITRE DE L'EXERCICE 2024.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de Deux Millions quatre-cent soixante-quinze Mille deux cent Trente Neuf dirhams 50 centimes ;(2 475 239,50 DHSTTC). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme

de quarante Neuf Mille dirhams (49 000,00dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent

déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation. N° 1622/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION DES MEKNES
PROVINCE DE SEFRU
CERCLE ELMENZEL
CAIDAT DES BENI YAZGHA
COMMUNE MTARNAGHA

PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL

- Maître d'ouvrage: Président de la Commune Mtarnagha
- Année budgétaire : 2024

Le programme prévisionnel des marchés que : La Commune Mtarnagha envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 et les deux années suivantes 2025 et 2026 est présenté ci-après :

A/Prestations des Travaux

| N° | Objet de travaux | Lieu d'exécution | Estimation prévisionnelle En DH | Mode de passation | Mois de publication | Observations |
|----|---|--|------------------------------------|-----------------------|---------------------|--------------|
| 01 | Travaux d'aménagements Des Plâtes Et Ruai Aux Douars Mtarnagha Sefla - Ouled Berrada - Et Zaarour De Ghomra | Douar Mtarnagha Sefla - Ouled Berrada - Et Zaarour De Ghomra | 240 000,00 | APPEL D'OFFRES OUVERT | JUN 2024 | |
| 02 | TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DU DOUAR KASBA MAJNAN COMMUNE MTARNAGHA | DOUAR KASBA MAJNAN | 1691500,00 | APPEL D'OFFRES OUVERT | OCTOBRE 2024 | |
| 03 | CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE PROXIMITE | SAB SRAGHNA | 800000,00 | APPEL D'OFFRES OUVERT | DECEMBRE 2024 | |

Prestation agréée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes

| Année 2025 | | |
|------------|-------|------------------|
| N° | Objet | Lieu d'exécution |
| | NEANT | |
| Année 2026 | | |
| N° | Objet | Lieu d'exécution |
| | NEANT | |

B/Prestations de fournitures

| N° | Objet de travaux | Lieu d'exécution | Estimation prévisionnelle En DH | Mode de passation | Mois de publication | Observations |
|----|---------------------------|-------------------|------------------------------------|-----------------------|---------------------|--------------|
| 01 | ACQUISITION D'UNE PICK-UP | COMMUNE MTARNAGHA | 340000,00 | APPEL D'OFFRES OUVERT | MAI 2024 | |

Prestation agréée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes

| Année 2025 | | |
|------------|-------|------------------|
| N° | Objet | Lieu d'exécution |
| | NEANT | |
| Année 2026 | | |
| N° | Objet | Lieu d'exécution |
| | NEANT | |

C/Prestations de services

| N° | Objet de travaux | Lieu d'exécution | Estimation prévisionnelle En DH | Mode de passation | Mois de publication | Observations |
|-------|------------------|------------------|------------------------------------|-------------------|---------------------|--------------|
| | | | | | | |
| NEANT | | | | | | |

Prestation agréée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes

| Année 2025 | | |
|------------|-------|------------------|
| N° | Objet | Lieu d'exécution |
| | NEANT | |
| Année 2026 | | |
| N° | Objet | Lieu d'exécution |
| | NEANT | |

N° 1619/PA



PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL

Maître d'ouvrage : Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB
Année budgétaire : 2024

Le programme prévisionnel des marchés que la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 et les deux années suivantes 2025 et 2026 est présenté ci-après :

a) Prestations de travaux
Année budgétaire 2024

| N° | Objet | Lieu d'exécution | Estimation Prévisionnelle EN DH | Mode de passation | Mois de publication | Observation |
|----|--|----------------------|---------------------------------|-------------------|---------------------|--|
| 1 | Travaux d'Aménagement de 10 unités scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | Différentes communes | 1 255 000,00 | AOO | Avril 2024 | |
| 2 | Travaux d'Aménagement de 10 unités scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | Différentes communes | 1 710 000,00 | AOO | Avril 2024 | |
| 3 | Travaux d'Aménagement de 10 unités scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | Différentes communes | 2 850 000,00 | AOO | Avril 2024 | |
| 4 | Travaux de reconstruction des tronçons des murs de clôture à quatre unités scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | Différentes communes | 440 000,00 | AOO | mai 2024 | RESERVE Très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entreprises. |
| 5 | Travaux de construction de blocs sanitaires à 6 unités scolaires, et fosses septiques et puits perdus à 7 unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub. | Différentes communes | 580 000,00 | AOO | Avril 2024 | |
| 6 | Travaux de qualification de salles de ressourçage et de réalisation d'accessibilité et sanitaires pour personnes à besoins spécifiques à 5 établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | Différentes communes | 202 675,00 | AOO | Avril 2024 | |
| 7 | Travaux de qualification de 4 lycées collégiens relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | Différentes communes | 1 000 000,00 | AOO | Avril 2024 | |
| 8 | Travaux de qualification de l'intérieur du collège sidi chabab relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | Différentes communes | 600 000,00 | AOO | Avril 2024 | RESERVE Très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entreprises. |
| 9 | Travaux de qualification des terrains de sports de collège Youssif Ibn Tachfine relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | Commune Ain bouafi | 200 000,00 | AOO | Avril 2024 | |
| 10 | Travaux de construction d'une bibliothèque au collège Ahmed el hassani relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | Commune ain chaf | 300 000,00 | AOO | mai 2024 | |
| 11 | Travaux de qualification de 2 lycées collégiens relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | Différentes communes | 1 100 000,00 | AOO | Avril 2024 | |
| 12 | Travaux de qualification des terrains de sports de lycée qualifiant tahadout relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | Commune ain chaf | 200 000,00 | AOO | Avril 2024 | RESERVE Très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entreprises. |
| 13 | Travaux d'extension de lycée 11 janvier et 2 unités scolaires scolaires relevant de la DP my yacoub | Différentes communes | 1 890 000,00 | AOO | Avril 2024 | |
| 14 | Travaux de construction de salles de classes de préscolaires pour le compte de la DP my yacoub | Différentes communes | 1 575 000,00 | AOO | Mai 2024 | |
| 15 | Travaux de qualification de l'unité scolaire ouled el hassani relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | Sidi dawud | 700 000,00 | AOO | Mai 2024 | RESERVE Très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entreprises. |

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2025

| N° | Objet | Lieu d'exécution |
|----|---|----------------------|
| 1 | Travaux d'Aménagement des unités scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | Différentes communes |
| 2 | Travaux d'Aménagement des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | Différentes communes |
| 3 | Travaux de qualification des terrains de sports des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | Différentes communes |
| 4 | Travaux de construction de blocs sanitaires à des unités scolaires, et fosses septiques et puits perdus à des unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub. | Différentes communes |
| 5 | Travaux d'extension des établissements scolaires relevant de la DP my yacoub | Différentes communes |
| 6 | Travaux de qualification de salles de ressources et de réalisation d'accessibilité et sanitaires pour personnes à besoins spécifiques à des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | Différentes communes |
| 7 | Travaux de reconstruction des tronçons des murs de clôture à des unités scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub. | Différentes communes |

| 8 | Travaux de construction de salles de classes de préscolaires pour le compte de la DP my yacoub | Différentes communes |
|------------------------------|---|----------------------|
| 9 | Travaux de qualification d'intérieurs d'établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | Différentes communes |
| Année budgétaire 2026 | | |
| N° | Objet | Lieu d'exécution |
| 1 | Travaux d'Aménagement des unités scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | Différentes communes |
| 2 | Travaux d'Aménagement des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | Différentes communes |
| 3 | Travaux de qualification des terrains de sports des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | Différentes communes |
| 4 | Travaux de construction de blocs sanitaires à des unités scolaires, et fosses septiques et puits perdus à des unités scolaires relevant de la direction provinciale Moulay Yacoub. | Différentes communes |
| 5 | Travaux d'extension des établissements scolaires relevant de la DP my yacoub | Différentes communes |
| 6 | Travaux de qualification de salles de ressources et de réalisation d'accessibilité et sanitaires pour personnes à besoins spécifiques à des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | Différentes communes |
| 7 | Travaux de reconstruction des tronçons des murs de clôture à des unités scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub. | Différentes communes |
| 8 | Travaux de construction de salles de classes de préscolaires pour le compte de la DP my yacoub | Différentes communes |
| 9 | Travaux de qualification d'intérieurs d'établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale Moulay Yacoub | Différentes communes |

b) Prestations de fournitures
Année budgétaire 2024

| N° | Objet | Estimation prévisionnelle | Lieu de livraison | Mode de passation | Mois de publication | Observation |
|----|--|---------------------------|---|-------------------|---------------------|--|
| 1 | prestation de restauration au profit des boursiers des internats et cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale my yacoub zone a | 5 711 847,50 | Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB | A.O.O | Mai 2024 | |
| 2 | prestation de restauration au profit des boursiers des internats et cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale my yacoub zone b | 5 711 847,50 | | A.O.O | Mai 2024 | |
| 3 | prestation de restauration au profit des boursiers des internats et cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale my yacoub zone c | 5 711 847,50 | | A.O.O | Mai 2024 | |
| 4 | prestation de restauration au profit des boursiers des internats et cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale my yacoub zone d | 5 711 847,50 | | A.O.O | Mai 2024 | |
| 5 | Achat de fournitures d'enseignement pour les établissements scolaires, et éducation non formelle relevant de Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB | 876 664,40 | Siège la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB | A.O.O | Mai 2024 | RESERVE Très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entreprises. |
| 6 | Achat de fournitures de bureau, pour le centre provincial des examens relevant de Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB | 150 000,00 | | A.O.O | Mai 2024 | |
| 7 | Achat de fournitures de bureau, de pour les établissements scolaires et les services Administratifs relevant de Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB | 150 000,00 | | A.O.O | Mai 2024 | |
| 8 | ACHAT DE FOURNITURES INFORMATIQUES POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION PROVINCIALE A MY YACOUB | 174 800,00 | | A.O.O | Mai 2024 | |
| 9 | Achat de matériel informatique et logiciels pour le compte de la DP MY YACOUB | 80 000,00 | | A.O.O | Mai 2024 | |
| 10 | Achat de matériel d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub | 80 000,00 | | A.O.O | Mai 2024 | |
| 11 | Achat de Mobilier d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub | 95 000,00 | | A.O.O | Mai 2024 | |
| 12 | Achat de matériaux de construction, fournitures électriques, articles de plomberie et quincaillerie pour les établissements scolaires relevant de Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB | 357 500,00 | A.O.O | Mai 2024 | | |
| 13 | Acquisition de Mobilier De Bureau pour le siège et les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub | 450 000,00 | A.O.O | Mai 2024 | | |
| 14 | Acquisition de matériel de bureau pour le siège et les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub | 3000 000,00 | A.O.O | Mai 2024 | | |
| 15 | Restauration Des parties à la formation continue et internes et Personnel De la Direction Provinciale My Yacoub | 1 076 464,40 | A.O.O | Avril 2024 | | |
| 16 | Impression de document pour le compte de la DP My Yacoub | 365 380,00 | BC | Avril 2024 | | |
| 17 | Achat des prix d'insouciance pour les élèves des établissements scolaires relevant de la DP My Yacoub | 80 000,00 | BC | JUN 2024 | | |

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2025

| N° | Objet | Lieu d'exécution |
|----|---|---|
| 1 | PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DES BOURSIERS DES INTERNATS ET CANTINES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE MY YACOUB. ZONE A | Internats et cantines relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB |
| 2 | Achat de fournitures d'enseignement pour les établissements scolaires, éducation inclusive et éducation non formelle relevant de Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB | Siège la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB |
| 3 | Achat de fournitures de bureau, de topographie, informatiques pour les établissements scolaires et les services Administratifs relevant de Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB | Siège la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB |
| 4 | ACHAT DE FOURNITURES INFORMATIQUES POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION PROVINCIALE A MY YACOUB EN LOT UNIQUE | Siège la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB |
| 5 | Achat de matériel informatique et logiciels pour le compte de la DP MY YACOUB | Siège la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB |
| 6 | Achat de matériel d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub | Siège la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB |
| 7 | Achat de Mobilier d'enseignement pour les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub | Siège la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB |
| 8 | Acquisition de Mobilier De Bureau pour le siège et les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub | Siège la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB |
| 9 | Acquisition de matériel de bureau pour le siège et les établissements scolaires relevant de la DP my yacoub | Siège la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB |
| 10 | Fournitures, installation et mise en service des systèmes solaires thermiques de production d'eau chaude sanitaire au niveau des Etablissements scolaires relevant de la direction provinciale de My Yacoub | Etablissement scolaires relevant de la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB |
| 11 | Achat de matériaux de construction, fournitures électriques, articles de plomberie et quincaillerie pour les établissements scolaires relevant de Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB | Siège la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB |
| 12 | Restauration Des parties à la formation continue et internes et Personnel De la Direction Provinciale My Yacoub. | Siège la Direction Provinciale de l'AREF FES-MEKNES à MY YACOUB |

Agence Nationale des Eaux et Forêts
Direction Régionale de Souss-Massa
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL A MAJORATION N° 3/2024/DRANEF-SM
Le 18 avril 2024 à 9 heures 30 minutes il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss-Massa à Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international à majoration n° 3/2024/DRANEF-SM du 18 avril 2024 à 9 heures 30 minutes pour la prestation de la fourniture de la main d'œuvre pour la surveillance et la lutte contre les incendies de forêts dans les provinces d'Agadir, Inezgane, Taroudant, Chtouka Ait Baha et Tiznit au profit de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des

Eaux et Forêts de Souss-Massa (Lot unique).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux millions deux cent quatre vingt neuf mille cinq cent quatre vingt sept dirhams, quarante sept centimes (2 289 587,47Dhs) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : quarante cinq mille dirhams (45 000,00 dhs)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles n°30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique

dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de Consultation.
N° 1629/PA
Agence Nationale des Eaux et Forêts
Direction Régionale de Souss-Massa
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 07/2024 DRANEF-SM
Le 18/04/2024 à 11h30min, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Souss-Massa (Quartier Administratif, Agadir), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 07/2024 DRANEF-SM du 18/04/2024 pour Travaux d'aménagement et d'en-

tretien de tranchées pare-feu dans les forêts relevant de la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts d'Agadir, préfecture d'Agadir Ida Outanane, en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchés-publics.gov.ma.
L'estimation des coûts

des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante-dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf Dirhams (79.599,00 Dh) TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : mille cinq cent dirhams (1.500,00 Dhs);
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes

aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics www.marchés-publics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 1630/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et des Sports
ARAF de Chichaoua - Sout
Direction Provinciale El Fida Mers Sultan
Service des Affaires Administratives et Financières, des Contrats, des Equipements et de l'Informatique

Avis de report de l'Appel d'offres ouvert national simplifié N° 02/1/24

Il est porté à la connaissance du public que suite à la rectification dans le dossier de consultation publié au portail des marchés publics de l'appel d'offres ouvert national simplifié N° 02/1/24 ayant pour objet : « l'Élaboration des études techniques et suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires relevant de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan en 9 (neuf) lots : LOT1 : Lycée collégial : YOUSSEF IBN TACHFINE, LOT 2 : Ecole primaire : OUM HANI, LOT 3 : Ecole primaire : ELMARDUSSI, LOT 4 : Ecole primaire : LAKRIAA, LOT 5 : Ecole primaire : IBN ARABI, LOT 6 : Ecole primaire : LALLA HASNA, LOT 7 : Ecole primaire : ELMADRAA, LOT 8 : Ecole primaire : ZIKTOUNI, LOT 9 : Ecole primaire : BOUDOR », l'ouverture des plis de l'appel d'offres a été reporté au 08 avril 2024 à partir de 10 heures. Les autres éléments de l'avis de l'appel d'offres précité, publié en page 20 du journal Libération N° 10169 (datant du 15 mars 2024) restent inchangés.

N° 1625/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et des Sports
ARAF de Chichaoua - Sout
Direction Provinciale El Fida Mers Sultan
Service des Affaires Administratives et Financières, des Contrats, des Equipements et de l'Informatique

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° : #12024CMENY « Sance publique »

Le 08 avril 2024 à 12:00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'ARAF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour :

| lot n° | OBJET | Montant de l'Estimation |
|--------|---|---|
| 01 | Le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux d'extension des lycées collégiaux par huit (08) salles de classe | 16 000,00 dirhams (Seize Mille Dirhams) |
| 02 | Le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux d'extension du lycée qualifiant IBN AL ARABI par six (06) salles de classe | 12 000,00 dirhams (Douze Mille Dirhams) |
| 03 | Le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux de construction d'un (01) espace d'aide à l'information et à l'orientation au lycée collégial HAY EL HASSANI relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, ARAF - MS | 2 000,00 dirhams (Deux Mille Dirhams) |

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchéspublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie de l'Économie et des finances N°1692-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives et aux unions de coopératives.

N° 1626/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et des Sports
ARAF de Chichaoua - Sout
Direction Provinciale El Fida Mers Sultan
Service des Affaires Administratives et Financières, des Contrats, des Equipements et de l'Informatique

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° : #52024CMENY « Sance publique »

Le 08 avril 2024 à 10:00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'ARAF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour :

| lot n° | OBJET | Montant de l'Estimation |
|--------|--|---|
| 01 | les prestations de relevés topographiques relatives aux terrains choisis pour les projets d'extension des établissements d'enseignement primaires par six (06) salles d'enseignement général | 12 000,00 dirhams (Douze Mille Dirhams) |
| 02 | les prestations de relevés topographiques relatives aux terrains choisis pour les projets de construction de deux (02) espaces d'aide à l'information et à l'orientation aux lycées qualifiants relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, ARAF - MS | 4 950,00 dirhams (Quatre Mille Neuf Cent Cinquante Dirhams) |
| 03 | les prestations de relevés topographiques relatives aux terrains choisis pour les projets d'extension du lycée collégial AL QOOS par quatre (04) salles de classe | 2 700,00 dirhams (Deux Mille Sept Cents Dirhams) |

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchéspublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie de l'Économie et des finances N°1692-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives et aux unions de coopératives.

N° 1626/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et des Sports
ARAF de Chichaoua - Sout
Direction Provinciale El Fida Mers Sultan
Service des Affaires Administratives et Financières, des Contrats, des Equipements et de l'Informatique

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° : #62024CMENY « Sance publique »

Le 08 avril 2024 à 11:30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'ARAF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour :

| lot n° | OBJET | Montant de l'Estimation |
|--------|--|---|
| 01 | Les études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux d'extension des établissements d'enseignement primaires par des salles d'enseignement général | 38 000,00 dirhams (Trente-huit Mille Dirhams) |
| 02 | Les études géotechniques des sols de fondation et le contrôle de la qualité des matériaux utilisés dans les travaux de construction de deux (02) espaces d'aide à l'information et à l'orientation aux lycées qualifiants relevant de la direction provinciale de CHICHAOUA, ARAF - MS | 6 000,00 dirhams (Six Mille Dirhams) |

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat « www.marchéspublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie de l'Économie et des finances N°1692-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives et aux unions de coopératives.

N° 1627/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et des Sports
Académie régionale d'Éducation et de Formation Marrakech-Safi
Direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna

Programme prévisionnel triennal

Maître d'ouvrage : La direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna
Année budgétaire : 2024

Le programme prévisionnel des marchés que la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 et les deux années suivantes 2025 et 2026 est présenté ci-après :

A - Prestations de travaux Année budgétaire 2024

| N° | Objet | Lieu d'exécution | Estimation prévisionnelle | Mode de passation | Délai de publication | Observation |
|----|--|---|---------------------------|-------------------|----------------------|-------------|
| 1 | Travaux de construction de 24 salles de classe aux écoles primaires | Écoles primaires relevant de la DP | 2 822 000,00 | AOO | Juillet 2024 | |
| 2 | Travaux de construction de 8 salles aux lycées collégiens | Lycées collégiens relevant de la DP | 1 296 000,00 | AOO | Juillet 2024 | |
| 3 | Travaux de construction de 24 salles de classe aux lycées qualifiants | Lycées qualifiants relevant de la DP | 3 624 000,00 | AOO | Juillet 2024 | |
| 4 | Travaux de constructions de 2 murs de clôture et 29 toilettes | Écoles primaires et lycées collégiens relevant de la DP | 1 332 000,00 | AOO | Juin 2024 | |
| 5 | Travaux de construction de 4 administrations | Lycées collégiens relevant de la DP | 2 592 000,00 | AOO | Juin 2024 | |
| 6 | Travaux de construction de 2 espaces d'orientation | Lycées collégiens relevant de la DP | 648 000,00 | AOO | Juin 2024 | |
| 7 | Travaux d'aménagement et réhabilitation de 29 écoles primaires et 6 lycées collégiens et 2 internats | Écoles primaires et lycées collégiens relevant de la DP | 3 444 000,00 | AOO | Mai 2024 | |
| 8 | Travaux d'aménagement et réhabilitation de 7 lycées qualifiants et 3 internats | Lycées qualifiants relevant de la DP | 5 472 000,00 | AOO | Mai 2024 | |
| 9 | Travaux d'aménagement de 6 toilettes aux lycées qualifiants | Lycées qualifiants relevant de la DP | 340 000,00 | AOO | Mai 2024 | |

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2025

| N° | Objet | Lieu d'exécution |
|----|---|---|
| 1 | Construction de 3 écoles primaires | El kelaa et El Atlasoula |
| 2 | Construction de 3 lycées collégiens | El kelaa, El Atlasoula et Ouled El Gern |
| 3 | Construction de 2 lycées qualifiants | CT anou et CT El Atlasoula Chemlaga |
| 4 | Construction de 30 salles de classe au primaire | Divers établissements |
| 5 | Construction de 10 salles de classes au collégial | Divers établissements |

Année budgétaire 2026

| N° | Objet | Lieu d'exécution |
|----|---|-------------------------------------|
| 1 | Construction de 3 écoles primaires | El kelaa et El Atlasoula |
| 2 | Construction de 2 lycées collégiens | CT anou et CT El Atlasoula Chemlaga |
| 3 | Construction d'un lycée qualifiant | CT Safi Aissa Ben Slimane |
| 4 | Construction de 30 salles de classe au primaire | Divers établissements |
| 5 | Construction de 10 salles de classes au collégial | Divers établissements |

B - Prestations de Journaux Année budgétaire 2024

| N° | Objet | Estimation prévisionnelle | Lieu de livraison | Mode de passation | Délai de publication | Observation |
|----|--|---------------------------|-------------------------|-------------------|----------------------|-------------|
| 1 | L'acquisition de matériel de bureau au profit des services administratifs et des centres d'orientation | 207 000,00 | DP El Kelaa des Sraghna | AOO | Mars 2024 | |
| 2 | L'acquisition de matériel d'enseignement au profit d'une salle de l'école primaire | 14 000,00 | DP El Kelaa des Sraghna | AOO | Mars 2024 | |
| 3 | L'acquisition de matériel de bureau au profit des services administratifs et des centres d'orientation | 145 000,00 | DP El Kelaa des Sraghna | AOO | Avril 2024 | |
| 4 | L'acquisition de matériel d'internats et de cantines scolaires au profit des lycées collégiens et qualifiants | 200 000,00 | DP El Kelaa des Sraghna | AOO | Avril 2024 | |
| 5 | Achat des fournitures de bureau au profit des services administratifs, des centres des examens, des écoles primaires, lycées collégiens et qualifiants | 990 000,00 | DP El Kelaa des Sraghna | AOO | Mai 2024 | |
| 6 | Achat des fournitures d'enseignement au profit des écoles primaires, des lycées collégiens et qualifiants | 1 070 000,00 | DP El Kelaa des Sraghna | AOO | Mai 2024 | |
| 7 | Achat des produits d'entretien et de distribution au profit des écoles primaires | 40 000,00 | DP El Kelaa des Sraghna | AOO | Mai 2024 | |
| 8 | Achat de prix au profit des élèves boursiers excellentes | 80 000,00 | DP El Kelaa des Sraghna | AOO | Mai 2024 | |

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2025

| N° | Objet | Lieu d'exécution |
|----|--------------------------------------|--|
| 1 | Achat des fournitures de bureau | La Direction provinciale et ces établissements scolaires |
| 2 | Achat des fournitures d'enseignement | La Direction provinciale et ces établissements scolaires |
| 3 | L'acquisition de matériel de bureau | La Direction provinciale et ces établissements scolaires |

Année budgétaire 2026

| N° | Objet | Lieu d'exécution |
|----|--------------------------------------|--|
| 1 | Achat des fournitures de bureau | La Direction provinciale et ces établissements scolaires |
| 2 | Achat des fournitures d'enseignement | La Direction provinciale et ces établissements scolaires |
| 3 | L'acquisition de matériel de bureau | La Direction provinciale et ces établissements scolaires |

C - Prestations de services Année budgétaire 2024

| N° | Objet | Estimation prévisionnelle | Lieu d'exécution | Mode de passation | Période | Observation |
|----|--|---------------------------|---------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------|
| 1 | Études architecturales, techniques, géotechniques et contrôle et suivi des Travaux de construction de 24 salles de classe aux écoles primaires | 213 600,00 | Écoles primaires relevant de la DP | CA et AOO | Délai des travaux | |
| 2 | Études architecturales, techniques, géotechniques et contrôle et suivi des Travaux de construction de 6 salles aux lycées collégiens | 248 000,00 | Lycées collégiens relevant de la DP | CA et AOO | Délai des travaux | |
| 3 | Études architecturales, techniques, géotechniques et contrôle et suivi des Travaux de construction de 24 salles de classe aux lycées qualifiants | 836 000,00 | Lycées qualifiants relevant de la DP | CA et AOO | Délai des travaux | |
| 4 | Études architecturales, techniques et contrôle et suivi des Travaux de | 248 000,00 | Écoles primaires et lycées collégiens | CA et AOO | Délai des travaux | |

| N° | Objet | Estimation prévisionnelle | Lieu d'exécution | Mode de passation | Période | Observation |
|----|---|---------------------------|---|-------------------|-------------------|-------------|
| 5 | constructions de 2 murs de clôture et 29 toilettes | | relevant de la DP | | | |
| 5 | Études architecturales, techniques, géotechniques et contrôle et suivi des Travaux de construction de 4 administrations | 288 000,00 | Lycées collégiens relevant de la DP | CA et AOO | Délai des travaux | |
| 6 | Études architecturales, techniques, géotechniques et contrôle et suivi des Travaux de construction de 2 espaces d'orientation | 72 000,00 | Lycées collégiens relevant de la DP | CA et AOO | Délai des travaux | |
| 7 | Études techniques et suivi des Travaux d'aménagement et réhabilitation de 29 écoles primaires et 6 lycées collégiens et 2 internats | 1 280 000,00 | Écoles primaires et lycées collégiens relevant de la DP | AOO | Délai des travaux | |
| 8 | Études techniques et suivi des Travaux d'aménagement et réhabilitation de 7 lycées qualifiants et 3 internats | 780 000,00 | Lycées qualifiants relevant de la DP | AOO | Délai des travaux | |
| 9 | Études topographiques de 8 écoles primaires | 80 000,00 | Ville d'El Kelaa des Sraghna et régions | AOO | 2 mois | |
| 10 | Gardiennage et surveillance des locaux des services administratifs, des lycées collégiens, qualifiants et écoles primaires | 6 421 878,24 | Services administratifs et établissements de la DP | AOO | 3 ans | |

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2025

| N° | Objet | Lieu d'exécution |
|----|--|--------------------------|
| 1 | Études architecturales et suivi des Travaux | Établissements scolaires |
| 2 | Études techniques et suivi des Travaux | Établissements scolaires |
| 3 | Études géotechniques et suivi des Travaux | Établissements scolaires |
| 4 | Contrôle technique et suivi des travaux | Établissements scolaires |
| 5 | Gardiennage et surveillance des locaux des services administratifs | Établissements scolaires |

Année budgétaire 2026

| N° | Objet | Lieu d'exécution |
|----|--|--------------------------|
| 1 | Études architecturales et suivi des Travaux | Établissements scolaires |
| 2 | Études techniques et suivi des Travaux | Établissements scolaires |
| 3 | Études géotechniques et suivi des Travaux | Établissements scolaires |
| 4 | Contrôle technique et suivi des travaux | Établissements scolaires |
| 5 | Gardiennage et surveillance des locaux des services administratifs | Établissements scolaires |
| 6 | Études architecturales et suivi des Travaux | Établissements scolaires |

N° 1631/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE YOUSOUFIA
COMMUNE ESBLAAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°2/2024

Le : ...18/4/2024... à 11 heures , Il sera procédé, dans le bureau du président de la commune de ESBLAAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DE CLOTURE DES DIMETRIES AU NIVEAU DE LA COMMUNE ESBLAAT - PROVINCE DE YOUSOUFIA -

Une visite des lieux sera organisée le 8/4/2024 à 11H . lieu de départ est le siège de la commune Esblaat . la commune invite les soumissionnaires a y participé.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20 000,00 DHS (...vingt mille dirhams) L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est : un million six cent quarante cinq mille huit cent dirhams . (1 645 800.00 DHS).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service technique de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat et des collectivités locales à partir de l'adresse électronique : www.marchespublics.gov.ma .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 ET 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie légalisée et certifiée conforme à l'original du certificat de qualification délivrés par le ministre de l'équipement du transport de la logistique et de l'eau dans le (secteur/qualification/classe) :

| SECTEUR DEMANDE | CLASSE MINIMALE | QUALIFICATION DEMANDEE |
|-----------------|-----------------|------------------------|
| A | A1 & A2 | 4 |

N° 1632/PA

FidUExpress
Cabinet de Travaux Comptables, Juridiques & Fiscaux

MTS INDUSTRIE
Suivant un PV de l'AGE du 12/03/2024, La collectivité des associés de la société MTS INDUSTRIE décide ce qui suit :

- La cession de 1000 Parts sociales de 100.00 dh chacune appartenant à M.NAHID ISMAIL au profit de M. EL MAHDI NAHID.

- la démission de M.NAHID ISMAIL de la gérance et la nomination de M.EL MAHDI NAHID en qualité de gérant unique de la société pour une durée illimitée.

- La société sera engagée par la signature sociale unique de M.EL MAHDI NAHID

Dépôt légal : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Mohammedia le 25/03/2024 sous le Numéro 720.

N° 1636/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

REGION GUELMIM OUED NOUN PROVINCE D'ASSA-ZAG CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/2024/BP

Le 23/04/2024 à 11h 00 min, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU PARC AUTO DU CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service du Budget et Marché du Conseil Provincial d'Assa Zag.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trente-et-un mille dirhams 00 Cts (31 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de un million cinq cent cinquante-huit mille six cent deux Dhs 00 Cts TTC (1 558 602,00Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'article 9 de l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par règlement de consultation.

N° 1637/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE MOHAMMED PREMIER
FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE
OUJDA



المملكة المغربية
جامعة محمد الأول
الكلية الطبية والصيدلانية
وجدة

Avis de concours de Recrutement de cinq professeurs agrégés (05 postes)

Session du 20/05/2024

La Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda organise un concours pour le recrutement de cinq (05) professeurs Agrégés (session : 20/05/2024) dans les disciplines et pour les besoins suivants :

**CANDIDATS CIVILS
SCIENCES CLINIQUES**

Spécialités de Médecine et des Spécialités Médicales

| | |
|---|----------|
| * Pédiatrie | 01 Poste |
| * Endocrinologie et maladies métaboliques | 01 Poste |
| * Gastro-entérologie | 01 Poste |

Spécialités d'anatomie et des spécialités chirurgicales

| | |
|----------------------|----------|
| * Chirurgie Générale | 01 Poste |
| * O.R.L. | 01 Poste |

• Conditions de Participation

Les Professeurs Agrégés sont recrutés par voie de concours d'agrégation ouvert aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

1- être professeur Assistant justifiant

- a) – soit de trois années d'exercice effectif au moins en cette qualité dans la spécialité objet du concours pour ceux qui ont effectué la totalité de leur résidanat ;
- b) – Soit être issu du cadre des maîtres assistants comptant quatre années d'exercice effectif au moins en cette qualité dans la spécialité objet du concours ;
- c) – Soit de trois années d'exercice effectif au moins en cette qualité dans la spécialité objet du concours pour ceux qui sont issus de la spécialisation sur concours des hôpitaux étrangers des armées .

2- être médecin, pharmacien ou médecin Dentiste civil ou militaire.

-Ayant assuré à l'étranger, dans les mêmes conditions que les ressortissants du pays d'accueil et à temps pleins, des fonctions hospitalo-universitaire au moins équivalentes à celle de professeurs assistants dans l'une des conditions suivantes :

- a) Soit pendant une durée de quatre années au moins ;
- b) Soit pendant une période de deux ans au moins en qualité de chef de clinique dans un centre hospitalier et universitaire, complétée, au Maroc dans un centre hospitalier siège de la faculté de Médecine et de pharmacie ou de Médecine Dentaire à concurrence de la période exigée au Paragraphe a et b ci-dessus.

Les candidats des spécialités non cliniques ne peuvent en aucun cas, se présenter au concours d'agrégation dans une spécialité clinique.

II- DEMANDE DE CANDIDATURE

Les candidats au concours d'agrégation doivent adresser leur demande d'inscription établie sur papier libre, au Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda avant le 20/04/2024

• Dossier de candidature :

1- Une demande manuscrite de candidature indiquant le Nom, Prénom et Adresse du candidat et la spécialité pour laquelle il désire concourir.

A cette demande seront joints :

- a) un relevé de ses titres et travaux scientifiques
 - b) un état des fonctions hospitalo-universitaire qu'il a assurées.
- Les documents a) et b) ci dessus doivent être :
- soit certifiés exacts par le Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie les ayant délivrés ;
 - soit certifiés conforme aux originaux correspondants par les autorités compétentes pour les candidats marocains justifiant de diplôme et titres étranger. Dans ce cas la faculté concernée a le droit de réclamer les originaux des titres précités.
 - Attestation confirmant que le candidat a accompli :
 - Soit 4 ans d'exercice au moins en tant que maître assistant
 - Soit 3 ans au moins en tant que professeur assistant
 - Un extrait d'acte de naissance récent.
 - Une photocopie de la carte d'identité nationale certifiée conforme.
 - Tout les documents officiels permettant d'apprécier les titres et services du candidat, de même que les attestations concernant les activités pédagogiques.
 - Une épreuve de titres et travaux en 8 exemplaires, avec justification des publications, communications et validations des productions audiovisuelles.
- Les candidats remplissant les conditions doivent déposer leurs dossiers complets avant la date limite du 20/04/2024 à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda (Service des Affaires Administratives).

Adresse : B.P 4867 Oujda T.L Université. C.P 60049 Oujda Maroc
Tel : 0536311414
Fax : 0536519199

N° 1633/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION DE RABAT SALE KENTRA
PROVINCE DE SIDI SLIMANE
CERCLE DE SIDI SLIMANE
CAIDAT DE BOUMAZ
COMMUNE DE BOUMAZ

**PROGRAMME PREVISIONNEL (ANNEE 2024)
RELEVANT DE LA COMMUNE DE BOUMAZ**

| TYPE DU MARCHÉ | OBJET DU MARCHÉ | QUANTITATIF | LEU D'ESTIMATION | MODE DE PASSATION | PÉRIODE PREVOUE POUR LE LANCERMENT | COORDONNÉES DU SERVICE CONCERNE | MARCHES RESERVÉS À LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE |
|----------------|--|-------------------|------------------|-------------------|------------------------------------|---------------------------------|--|
| SERVICE | ETUDES TECHNIQUES | SECON LES BESOINS | COMMUNE BOUMAZ | SC | APRIL 2024 | SERVICE DES MARCHES PUBLICS | OUI |
| FURNITURE | ACHAT D'UNE AMBULANCE | 01 | COMMUNE BOUMAZ | SC | MARS 2024 | SERVICE DES MARCHES PUBLICS | OUI |
| TRAVAUX | INSTALLATION DE POTEAU ET CÂBLAGE (ÉCLAIRAGE PUBLIC) | SECON LES BESOINS | COMMUNE BOUMAZ | APP | JUIN 2024 | SERVICE DES MARCHES PUBLICS | OUI |
| | CONSTRUCTION D'UN TERRAIN DE SPORT DE PROMOTE | SECON LES BESOINS | COMMUNE BOUMAZ | APP | JUILLET 2024 | SERVICE DES MARCHES PUBLICS | OUI |

N° 1635/PA

Royauté du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
des Professions et des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION
REGION RABAT SALE KENTRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 07/DPSS/2024
SEANCE PUBLIQUE

Le lundi 08 avril 2024 à partir de dix heures 00 minutes (10h00min) de matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale site à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert simplifié concernant ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DES ECOLES PIONNIERES ZAABLA ET DOUAGHER BEHT JILALAT A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

| AO n° | OBJET | Estimation de coût des prestations TTC |
|-----------------|--|--|
| N° 07/DPSS/2024 | ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DES ECOLES PIONNIERES ZAABLA ET DOUAGHER BEHT JILALAT A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE. | 24 000,00 dhs TTC (vingt-quatre mille dirhams TTC) |

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma selon les dispositions de l'article n° 1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation

N° 1634/PA

CONSTITUTION D'UNE SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/02/2024 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION : = AL BINAË MARRSSOUS = SARL
OBJET : PROMOTION IMMOBILIERE
SIEGE SOCIAL : 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, ETAGE 2, APPT N°04, CASABLANCA.
DURÉE : 99 Année, à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce.
CAPITAL SOCIAL : est fixé à 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèce et réparties comme suit :
 • MR TAOUFIQ DRAOUI : 500 PARTS SOCIALES
 • MR JAMAA SALAH : 500 PARTS SOCIALES
TOTAL : 1000 PARTS SOCIALES
ANNEE SOCIALE : commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
GERANCE : La société est gérée par MR JAMAA SALAH et MR TAOUFIQ DRAOUI pour une durée illimitée.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 22/03/2024 sous le N° 911572, et la société a été immatriculée au registre de commerce sous le N°619819.
 Pour Extrait et Mention LA GERANCE

N° 1644PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
 CHU IBN ROCHD-CASABLANCA
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE
 SUR OFFRES DES PRIX N° 042/2024/CHUIRC
 Le 09/04/2024 à 09 h 30 mn, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du

Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 042/2024/CHUIRC du 09/04/2024 pour : ACHAT DE MATERIEL DE VISION-CONFERENCE (Lot unique) - centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd - Casablanca.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

* L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 206 409,60 DHS TTC (Deux cent six mille quatre cent dix-neuf dirhams soixante centimes toutes taxes comprises)

* L'estimation du coût de la maintenance annuelle établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 18 987,36 DHS/TTC (Dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-sept dirhams trente-six centimes toutes taxes comprises)

* Le cautionnement provisoire est fixé à : 4 000,00 DHS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30-32-34 du Décret n°2-22-431 du 15 chabane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Le dépôt de la documentation technique accompagnée de l'annexe N° 4 dûment remplis (voir l'article 13 du règlement de consultation) exigés par le dossier d'appel d'offres doit être déposés au service des Equipements et Fournitures à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lah-

cen El Arjoun - Casablanca conformément à l'article 43 du décret n° 2-22-431 précité.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 1645/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
 CHU IBN ROCHD-CASABLANCA
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DES PRIX N° 055/2024/CHUIRC
 Le 18 Avril 2024 à 11h30min il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres ouvert international sur offres des prix n°055/2024/CHUIRC du 18 Avril 2024 pour : ACHAT DE MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE ; DENTAIRE - Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd-Casablanca.

Lot n°1 : ASPIRATEUR CHIRURGICAL MOBILE DENTAIRE
 Lot n°2 : BAC A ULTRASON PETIT FORMAT POUR FAUTEUIL DENTAIRE
 Lot n°3 : CENTRIFUGEUSE DE LABORATOIRE DE PROTHESE
 Lot n°4 : STERILISATEUR POUR INSTRUMENTS ROTATIFS
 Lot n°5 : DISPOSITIF D'AIR ABRASSON ET CHARIOT POLISSAGE + CHARIOT PORTEUR
 Lot n°6 : DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE POUR PHOTO DENTAIRE DE TYPE «MOBILE DIGITAL PHOTOGRAPHY» OU SIMILAIRE
 Lot n°7 : DISTILLATEUR D'EAU 4 LITRES
 Lot n°8 : FAUTEUIL DE STOMATOLOGIE POUR SALLE D'IMPLANTOLOGIE
 Lot n°9 : FAUTEUIL DEN-

TAIRE TYPE 2
 Lot n°10 : IMPRIMANTE 3D
 Lot n°11 : LAVEUR DESINFECTEUR DOUBLE OUVERTURE 8 PANIERS TYPE 1
 Lot n°12 : MINI AUTO-CLAVE 18 L
 Lot n°13 : MOTEUR D'IMPLANTOLOGIE
 Lot n°14 : MÉLANGEUR AUTOMATIQUE POUR MATERIAUX D'EMPREINTES
 Lot n°15 : REPROGRAPHIE LASER
 Lot n°16 : FAUTEUIL DENTAIRE D'ORTHODONTIE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 * L'estimation des coûts des prestations en dirhams (toutes taxes comprises) établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :
 Lot n°1 : 145 200,00 (Cent quarante-cinq mille deux cents dirhams toutes taxes comprises)
 Lot n°2 : 8 400,00 (Huit mille quatre cents dirhams toutes taxes comprises)
 Lot n°3 : 10 560,00 (Dix mille cinq cent soixante dirhams toutes taxes comprises)
 Lot n°4 : 532 800,00 (Cinq cent trente-deux mille huit cents dirhams toutes taxes comprises)
 Lot n°5 : 61 200,00 (Soixante et un mille deux cents dirhams toutes taxes comprises)
 Lot n°6 : 16 008,00 (Seize mille huit dirhams toutes taxes comprises)
 Lot n°7 : 18 000,00 (Dix-huit mille dirhams toutes taxes comprises)
 Lot n°8 : 520 002,00 (Cinq cent vingt mille deux dirhams toutes taxes comprises)
 Lot n°9 : 4 950 000,00 (Quatre millions neuf cent cinquante mille dirhams toutes taxes comprises)
 Lot n°10 : 239 400,00 (Deux cent trente-neuf mille quatre cents dirhams toutes taxes comprises)
 Lot n°11 : 2 184 000,00

(Deux millions cent quatre-vingt-quatre mille dirhams toutes taxes comprises)
 Lot n°12 : 60 000,00 (Soixante mille dirhams toutes taxes comprises)
 Lot n°13 : 76 008,00 (Soixante-seize mille huit dirhams toutes taxes comprises)
 Lot n°14 : 15 000,00 (Quinze mille dirhams toutes taxes comprises)
 Lot n°15 : 90 000,00 (Quatre-vingt-dix mille dirhams)
 Lot n°16 : 1 500 000,00 (Un million cinq cent mille dirhams toutes taxes comprises)

* L'estimation du coût de la maintenance annuelle en dirhams (toutes taxes comprises) établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :
 Lot n°3 : 739,20 (Sept cent trente-neuf dirhams vingt centimes toutes taxes comprises)
 Lot n°4 : 37 296,00 (Trente-sept mille deux cent quatre-vingt-seize dirhams toutes taxes comprises)
 Lot n°8 : 36 400,14 (Trente-six mille quatre cents dirhams quatorze centimes toutes taxes comprises)
 Lot n°9 : 346 500,00 (Trois cent quarante-six mille cinq cents dirhams toutes taxes comprises)
 Lot n°11 : 152 880,00 (Cent cinquante-deux mille huit cent quatre-vingts dirhams toutes taxes comprises)
 Lot n°12 : 4 200,00 (Quatre mille deux cents dirhams toutes taxes comprises)
 Lot n°13 : 5 320,56 (Cinq mille trois cent vingt dirhams cinquante-six centimes toutes taxes comprises)
 Lot n°15 : 6 300,00 (Six mille trois cents dirhams toutes taxes comprises)
 Lot n°16 : 105 000,00 (Cent cinq mille dirhams toutes taxes comprises)
 *Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :
 Lot n°1 : 2 500,00 DHS (Deux mille cinq cents dirhams)
 Lot n°4 : 10 000,00 DHS (Dix mille dirhams)
 Lot n°5 : 1 000,00 DHS

(Mille dirhams)
 Lot n°8 : 10 000,00 DHS (Dix mille dirhams)
 Lot n°9 : 90 000,00 DHS (Quatre-vingt-dix mille dirhams)
 Lot n°10 : 4 000,00 DHS (Quatre mille dirhams)
 Lot n°11 : 40 000,00 DHS (Quarante mille dirhams)
 Lot n°12 : 1 000,00 DHS (Mille dirhams)
 Lot n°13 : 1 500,00 DHS (Mille cinq cents dirhams)
 Lot n°15 : 1 500,00 DHS (Mille cinq cents dirhams)
 Lot n°16 : 30 000,00 DHS (Trente mille dirhams)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n°2-22-431 du 15 chabane 1444 (8 mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Le dépôt de la documentation technique accompagnée des annexes N° 4 - 5 et 6 dûment remplis (voir l'article 14 du règlement de consultation) exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue Lahcen El Arjoun - Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux pour le lot n° 8 à l'Hôpital du 20 Août 1953, le 09 Avril 2024 à 10 h 30 min.

Il est prévu une visite des lieux pour les lots n° 9 - 11 et 16 au Centre de Consultations et de Traitements Dentaires, le 09 Avril 2024 à 10 h 00 min.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 1646/PA

Horaires des trains

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger

| N° de Train | 1001* | 1005 | 1009 | 1013 | 1017 | 1021 | 1025 | 1033 | 1037 | 1041 | 1045 | 1049 | 1053 | 1057** | 1061 | |
|----------------|---------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|-------|-------|
| Casa Voyageurs | Départ | 06:00 | 07:00 | 08:00 | 09:00 | 10:00 | 11:00 | 12:00 | 14:00 | 15:00 | 16:00 | 17:00 | 18:00 | 19:00 | 20:00 | 21:00 |
| Rabat | Arrivée | 06:45 | 07:45 | 08:45 | 09:45 | 10:45 | 11:45 | 12:45 | 14:45 | 15:45 | 16:45 | 17:45 | 18:45 | 19:45 | 20:45 | 21:45 |
| Agdal | Départ | 06:50 | 07:50 | 08:50 | 09:50 | 10:50 | 11:50 | 12:50 | 14:50 | 15:50 | 16:50 | 17:50 | 18:50 | 19:50 | 20:50 | 21:50 |
| Kénitra | Arrivée | 07:17 | 08:17 | 09:17 | 10:17 | 11:17 | 12:17 | 13:17 | 15:17 | 16:17 | 17:17 | 18:17 | 19:17 | 20:17 | 21:17 | 22:17 |
| Tanger Ville | Départ | 07:20 | 08:20 | 09:20 | 10:20 | 11:20 | 12:20 | 13:20 | 15:20 | 16:20 | 17:20 | 18:20 | 19:20 | 20:20 | 21:20 | 22:20 |
| | Arrivée | 08:10 | 09:10 | 10:10 | 11:10 | 12:10 | 13:10 | 14:10 | 16:10 | 17:10 | 18:10 | 19:10 | 20:10 | 21:10 | 22:10 | 23:10 |

Sens Tanger > Casa voyageurs

| N° de Train | 2001* | 2005 | 2009 | 2013 | 2017 | 2021 | 2025 | 2033 | 2037 | 2041 | 2045 | 2049 | 2053 | 2057** | 2061 | |
|----------------|---------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|-------|-------|
| Tanger Ville | Départ | 06:00 | 07:00 | 08:00 | 09:00 | 10:00 | 11:00 | 12:00 | 14:00 | 15:00 | 16:00 | 17:00 | 18:00 | 19:00 | 20:00 | 21:00 |
| Kénitra | Arrivée | 06:50 | 07:50 | 08:50 | 09:50 | 10:50 | 11:50 | 12:50 | 14:50 | 15:50 | 16:50 | 17:50 | 18:50 | 19:50 | 20:50 | 21:50 |
| Rabat | Départ | 06:53 | 07:53 | 08:53 | 09:53 | 10:53 | 11:53 | 12:53 | 14:53 | 15:53 | 16:53 | 17:53 | 18:53 | 19:53 | 20:53 | 21:53 |
| Agdal | Arrivée | 07:20 | 08:20 | 09:20 | 10:20 | 11:20 | 12:20 | 13:20 | 15:20 | 16:20 | 17:20 | 18:20 | 19:20 | 20:20 | 21:20 | 22:20 |
| Casa Voyageurs | Départ | 07:25 | 08:25 | 09:25 | 10:25 | 11:25 | 12:25 | 13:25 | 15:25 | 16:25 | 17:25 | 18:25 | 19:25 | 20:25 | 21:25 | 22:25 |
| | Arrivée | 08:10 | 09:10 | 10:10 | 11:10 | 12:10 | 13:10 | 14:10 | 16:10 | 17:10 | 18:10 | 19:10 | 20:10 | 21:10 | 22:10 | 23:10 |

* trains ne circulant pas les Samedis, Dimanches et jours fériés

** trains circulant uniquement les Vendredis, Dimanches et jours fériés

Sport

Regragui appelé à affûter les réglages face à la Mauritanie

Epreuve galloise pour les U23



Le Onze national affrontera, ce soir à partir de 22 heures au Grand stade d'Agadir, son homologue mauritanien pour le compte d'un match amical entrant dans le cadre de la préparation des deux sélections pour les prochaines échéances officielles.

Une confrontation qui permettra au staff technique de voir son groupe disputer un second match test, quatre jours après la rencontre amicale face à l'Angola, sanctionnée par un court succès par un but à zéro.

L'EN continue de peaufiner son programme de préparation à raison d'une

séance par soirée et le match devant la Mauritanie, révélation de la dernière CAN en accédant au deuxième tour du tournoi, sera l'occasion, probablement, de voir à l'œuvre d'autres noms qui ne manquent point de détermination en vue de convaincre le sélectionneur national.

A noter que le Onze national a été retenu tête de liste du groupe E des éliminatoires du Mondial 2026. Il a entamé la compétition par une victoire en déplacement contre la Tanzanie par 2 à 0. Durant la suite des éliminatoires, les Lions de l'Atlas auront à accueillir en juin prochain la Zambie avant d'aller défier le Congo et de recevoir en mars de l'année suivante la sélection du Niger coachée par le cadre marocain Badou Zaki. En septembre 2025, les partenaires de Brahim Diaz seront de nouveau à l'épreuve nigérienne tandis que leur dernière sortie est programmée pour octobre 2025 face au Congo.

Toujours dans le cadre des matches amicaux, la sélection U23 donnera la réplique, ce mardi à partir de 18 heures à Antalya en Turquie, à la sélection olympique du Pays de Galles.

Les poulains d'Abdelhadi Sektioui avaient cédé le pas lors du premier match amical contre l'Ukraine par 1 à 0, sachant que l'équipe ukrainienne sera l'un des adversaires des U23 aux Olympiades de Paris l'été prochain, en plus de l'Argentine et l'équipe 3ème de la Coupe d'Asie.

Il convient de rappeler que le football marocain a pu retrouver les Olympiades après 12 ans d'absence, manquant les éditions brésilienne en 2016 et japonaise en 2020. L'EN s'était qualifiée aux JO de Paris après avoir remporté la CAN U23 qui a eu lieu l'été dernier au Maroc.

M.B

Coupe du Trône

Le Racing de Casablanca, équipe de la Botola Pro D2, s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la Coupe du Trône de football (saison 2022-2023), en battant Widad Temara (amateurs), par 1 but à 0, dimanche soir à Khémisset.

Le but de la victoire du club casablancais a été inscrit par Soufiane Harisse à la 60e minute.

Voici les résultats et le programme (22h00):

Groupe Nord

Association Qods Taza (amateurs) - (+) Union Touarga 0 - 2

Widad Temara (amateurs) - (+) Racing Casablanca (Botola Pro D2) 0 - 1

Mercredi 27 mars

Chabab Fath Casablanca (amateurs) - Widad Fès (Botola Pro D2)

Mouloudia Oujda - KAC Kénitra (amateurs)

Judi 28 mars

Maghreb Fès - Ittihad Tanger

Reporté: Renaissance Berkane - AS FAR

Groupe Sud

Samedi 23 mars:

(+) Olympique Dcheira (Botola Pro D2) - Ittihad Fkih Bensaleh (amateurs) 3 - 1

Mercredi 27 mars:

Union Sportive Amal Tiznit (amateurs) - Adrar Souss (amateurs)

Judi 28 mars:

Kawkab Marrakech (Botola Pro D2) - Hassania Agadir

Vendredi 29 mars:

Olympique Khouribga (Botola Pro D2) - Difaa El Jadida (Botola Pro D2)

Chabab Mohammedia - Youssoufia Berrechid

Samedi 30 mars:

Renaissance Zemama - Jeunesse Benguerir (Botola Pro D2)

Raja Casablanca - Olympic Safi

Dimanche 31 mars:

Wydad Casablanca - Jeunesse Sportive Salmi

N.B: Les équipes précédées du signe (+) sont qualifiées pour les huitièmes de finale.

Les U18 et U15 à pied d'œuvre

La sélection marocaine des moins de 18 ans de football a perdu face à son homologue portugaise sur le score de 2 buts à 1, dimanche soir lors d'un tournoi international organisé au Portugal.

Le but des Lionceaux de l'Atlas a été marqué par Nassim Azzouzi (19e). Ce tournoi amical connaît la participation des équipes nationales du Danemark, du Portugal et de la Géorgie, en plus du Maroc.

Lors de sa première sortie, la sélection marocaine s'était inclinée face au Danemark (0-2) vendredi dernier. Elle af-

frontera son homologue de la Géorgie, mardi.

De son côté, l'équipe du Maroc des moins de 15 ans a fait match nul 3 buts partout face à la Zambie, lors d'une rencontre amicale disputée vendredi soir au Complexe Mohammed VI de football.

Les buts du Maroc ont été inscrits par Nabil Kaouach à la 42e minute, Ilyas Bennani, à la 4e minute du temps additionnel et Assil Saïdi, 6 minutes après.

La sélection U15 devait défier, lundi, la Zambie en seconde confrontation amicale

Beach soccer : L'équipe du Maroc remporte la COSAFA Tournament

L'équipe du Maroc a remporté la COSAFA Beach Soccer Tournament organisée en Afrique du Sud, après sa victoire en finale, samedi face au Mozambique, aux tirs au but 4 à 3, (4-4 à l'issue du temps réglementaire).

Les buts du Maroc ont été inscrits par Zouhir Jabbari, Adnan Oubahri, Badr El Kraichly et Yasser Abada.

La sélection marocaine s'était qualifiée pour la finale, vendredi, en s'imposant face à son homologue du Malawi sur le score de 9 buts à 6. Les hommes d'Oumar Sylla, qui ont hérité du groupe B, s'étaient imposés en première journée par 5 buts à 2 face au Mozambique, avant de s'incliner 3-2 face à l'Angola. Lors de la 3ème journée, ils ont pris le meilleur sur la Tanzanie par 2 buts à 1.

Le Maroc remporte 35 médailles aux Jeux africains d'Accra dont 9 en or

Le Maroc a remporté 35 médailles au terme des 13èmes Jeux africains d'Accra (8-23 mars) dont 9 en or, 12 en argent et 14 en bronze.

La dernière médaille de bronze a été gagnée samedi par l'équipe féminine de tennis.

Le Maroc a pris part à cette compétition africaine dans les disciplines de l'athlétisme, du beach-volley, de la boxe, du karaté, du taekwondo, du tennis, du triathlon et de lutte.

L'Égypte a dominé ces Jeux africains avec un total de 191 médailles suivie du Nigeria (121) et de l'Afrique du Sud (106).

Le Maroc est 7ème au tableau des médailles.